Trois mois de gouvernement Mitterrand

p. 8 et 9

GUYFIEFE

La classe ouvrière polonaise à l'heure du congrès de Solidarité

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 692 - 5 septembre 1981 - prix : 5 F

n 5

Contre le chômage,



Delors a les mêmes recettes que Barre:

de l'argent, toujours plus d'argent pour les capitalistes!

sommaire

Dans le monde

Page 16

- Iran : l'armée se préparerait-elle à jouer sa carte ?

- La guerre des fouilles en Israël.

En France

Page 4:

 Mitterrand à la conférence des Nations unies : moins il y a d'esprit de solidarité, plus on l'étale.

Page 6:

 La régularisation de la situation des travailleurs immigrés sans papiers : des conditions bien difficiles à remplir.

Page 7:

— TGV : du temps cher payé.

- Métro : vive la suppression des seconde classe !
 - Trois mois de gouvernement Mitterrand-Mauroy :
 Quelques mesures libérales mais limitées pou
 - Quelques mesures libérales mais limitées pour le changement...
 - ... la continuité pour les travailleurs.

L'armée intouchable.

Page 10

- Pas de panique chez les riches.
- Les nationalisables se vendent bien.

Page 11:

- Les mini-augmentations du SMIC.
- La solidarité-chômage de la CFDT.
- Amnistiés... mais chômeurs.

Culture

Pages 12 et 13:

 Scènes de grèves en Pologne de J.Y. Potel;
 Voyage au Congo suivi de Le retour du Tchad de Gide; La Sécurité Militaire de J. Dolent et T. Daquin.

Pages 14 et 15:

- Films: Le facteur sonne toujours deux fois; Madame Claude n° 2; De Witte; L'amour infini.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être

un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition: PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression: Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

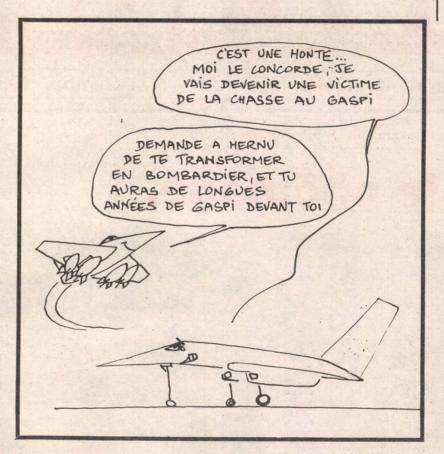
Des paroles aux actes

A la suite de l'accident survenu à Usinor-Longwy, au cours duquel vingt-deux ouvriers avaient été gazés, le ministre communiste de la Santé Jack Ralite s'est rendu sur place.

Après tout, tant mieux si la visite ministérielle permet de dénoncer les accidents du travail. D'autant que, en la matière, la sidérurgie a un triste bilan à son actif et qu'il est vrai que, jusqu'à présent, les pouvoirs publics ne s'en sont pas beaucoup émus. Pour le seul mois d'août, cinq ouvriers sont morts sur les chantiers d'Usinor du bassin de Longwy et des dizaines de travailleurs ont été blessés.

Cela dit, les visites ministérielles ne suffiront sans doute pas pour faire reculer le nombre d'accidents du travail et, puisque L'Humanité répète à longueur de colonnes que les ministres communistes ne sont pas au gouvernement pour faire de la figuration ni pour inaugurer des chrysanthèmes, on espère voir venir rapidement des mesures concrètes. Après tout, quand des automobilistes enfreignent le Code de la route, on trouve des gendarmes pour les sanctionner. Les contrôleurs de la SNCF pourchassent les fraudeurs et même les gardeschampêtres les voleurs de pommes. Alors, pourquoi les patrons seraient-ils les seuls à pouvoir enfreindre le Code du travail et à faire prendre des risques aux autres sans être sanctionnés ? On attend. maintenant que Jack Ralite a soulevé le lièvre, que les inspecteurs du travail, assistés, pourquoi pas, de flics, fassent respecter la sécurité du travail dans les entreprises et, au besoin, collent les patrons récalcitrants au trou. C'est alors qu'on pourra dire qu'au moins dans ce domaine, les ministres communistes, c'est le changement.

V.B.



« président-potiche », délégant

de fait ses pouvoirs à ses colla-

de la presse disait de Carter, pré-

senté comme un doux rêveur

devant s'en remettre sans cesse

à ses conseillers. Mais avec Rea-

gan, autre homme, autre style,

Et une constatation s'impose:

que le président exerce person-

nellement ses fonctions ou pas,

qu'il travaille huit ou trois heures

par jour, cela semble avoir très

peu de conséquences sur la vie

Unis et celui de... contrôleur de

la navigation aérienne, par

C'est toute la différence entre le métier de président des Etats-

Eh bien, il faut croire que non.

tout cela allait changer!

C'était déjà ce qu'une partie

borateurs.

FETES DE LUTTE OUVRIÈRE

En grande pompe

Voilà sept ans que cela n'était pas

arrivé! Grâce à la gauche, c'est réparé. Quoi donc? Mais le lance-

ment public d'un sous-marin. « Les manifestations de travailleurs des

ateliers de Cherbourg décourageaient les ministres giscardiens »,

précise L'Humanité. Hernu, ministre

socialiste de la Défense, peut s'offrir

ce luxe : lancer en grande pompe un

petit joujou dont « le kilogramme équivaut au kilo de foie gras » comme l'a précisé un officier de la marine, ce qui représente la bagatelle d'un milliard de francs (lourds

bien entendu). Cinq de ces sous-

marins nucléaires d'attaque (ils ont

une propulsion nucléaire mais utili-

sent des armes conventionnelles)

seront mis en service avant la fin du septennat. Leurs grands frères, les

sous-marins lanceurs de missiles

nucléaires, coûtent, eux, cinq fois plus cher. Le sixième sera lancé

l'année prochaine et la construction

du septième est pratiquement déci-

« La politique de la France est une

politique de paix », a dit Charles Hernu en faisant référence à De

Gaulle. Une politique de paix qui engloutit allègrement les milliards

dans des engins aussi coûteux

A LYON

qu'inutiles.

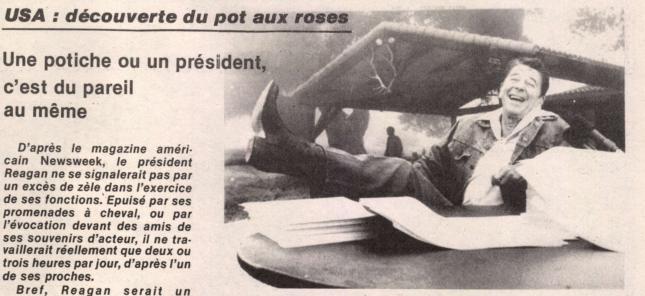
19 et 20 septembre Terrain du Merlo à OULLINS

A DIJON

19 et 20 septembre Parc des Cèdres à QUETIGNY

A BORDEAUX

26 et 27 septembre Parc de Mussonville à BEGLES



Qui a dit que je n'aimais pas le travail?

(AFP)

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 150 F
pour une période de six mois : 85 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)
pour une période de un an : 50 F
CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte
Ouvrière)
pour une période de un an : 10 F

ci-joint la somme totale de : francs ...

NOM :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. (1) Rayer les mentions inutiles

Contre le chômage, Delors a les mêmes recettes que Barre :

DE L'ARGENT, TOUJOURS PLUS D'ARGENT POUR LES CAPITALISTES

E voilà donc, notre gouvernement qui était si sûr de lui, parce qu'il disposait d'hommes nouveaux et avec eux, paraît-il, de nouveaux moyens. Contre la crise et le chômage, il a, paraît-il, une politique. Mais voilà qu'on la lui sabote, sa politique, nous a-t-on appris à l'issue du dernier Conseil des ministres : oui, si le chômage augmente, c'est que les banquiers ne veulent pas faire crédit aux entreprises, et qu'ils trouvent même le moyen de bloquer les accès aux crédits du gouvernement! Comment voulez-vous que le gouvernement travaille dans ces conditions! Admettons. Le gouvernement n'est pas

Mais tout de même, si le chômage augmente, c'est bien parce que les entreprises marchent mal. Et si elles marchent mal, à quoi ça va leur servir au juste, plus de crédits, plus de facilités de trésorerie, comme on dit? A s'endetter, certainement. Mais est-ce le crédit qui va leur donner plus de clients?

Ce n'est pas seulement parce qu'elles manquent de crédit que les entreprises ont des problèmes. Et si le crédit pouvait permettre aux entreprises de sortir de leur marasme, cela signifierait qu'il suffirait de s'endetter pour s'enrichir. Autant nous faire croire que le principal pro-

Tout le mal viendrait donc de la hausse de ce fichu crédit, voilà la nouvelle tarte à la crème officielle. Mais si l'économie capitaliste ne souffrait que de cela, cela fait

blème des salariés se résume à avoir du mal à emprunter!



beau temps qu'elle en serait remise, et qu'il n'y aurait plus de chômeurs. Car cela fait beau temps qu'on les arrose, qu'on les rafraîchit, qu'on les ranime avec l'argent de l'Etat, notre argent, les industriels en péril. Ça n'a pas diminué le chômage, ça a seulement redistribué l'argent des contribuables autrement, en le faisant passer par les mains de la bourgeoisie, qui en a prélevé tout ou partie au passage.

La recette Delors, Barre la connaissait par cœur. C'est de cette façon qu'on a financé les sidérurgistes pour qu'ils se construisent des usines archi-modernes (ce qui leur a permis de licencier des dizaines de milliers d'ouvriers). Aujourd'hui, c'est, paraît-il, le « changement », c'est-à-dire qu'on va, non pas les exproprier, mais les nationaliser, donc leur racheter au prix fort ces mêmes usines que nous leur avons déjà payées il y a 5, 10 ou 15 ans. Et c'est cela qui devrait pouvoir relancer l'économie ?

Oh, ils en ont des projets de « relance », de subventions à la carte, de nationalisations nuancées et subtiles, et autres remèdes à la crise, nos ministres. Mais ils n'y croient pas eux-mêmes à leurs recettes magigues, puisqu'ils en sont réduits à proclamer « qu'il faut mobiliser toutes les énergies pour ne pas franchir le cap des deux millions de chômeurs ». On ne parle plus de diminuer le chômage, ni même d'en stopper l'augmentation, on fonce en avant vers le cap à ne pas dépasser!

Alors, à défaut d'être efficaces, nos gouvernants ont des humeurs. Jacques Delors, le ministre de l'Economie et des Finances, est « écœuré par les banquiers ». Faute de gouverner à gauche, on cultive les états d'âme de gauche. Barre donnait dans l'arrogance, Delors dans le découragement. C'est peut-être moins antipathique, mais ce n'est pas cela qui peut inspirer confiance aux travailleurs dans les capacités du gouvernement à changer les choses. Car le gouvernement actuel mène la même politique que le précédent, et malgré les socialistes, ça ne sent pas plus la rose qu'avant.

Alors, à Rambouillet, il a pu piquer une colère contre les banquiers, Jacques Delors, c'est bien les travailleurs qu'il mène en bateau. Et que les hommes actuellement au pouvoir ne viennent pas nous ressortir le coup du mur d'argent. Ou alors, qu'ils ne nous racontent pas que le fait de les avoir élus cela change quelque chose. Qu'ils cèdent la place. Et que les travailleurs s'installent eux-mêmes aux commandes. On verra alors si ce mur de papier-monnaie est aussi solide.

Arlette LAGUILLER

Centrafrique:

Il n'y a pas que Catne-rine Lalumière, ministre

de la Consommation,

qu'on a menée en

bateau à Rambouillet.

coup d'Etat de grâce

Un coup d'Etat, un de plus, a eu lieu en Centrafrique.

Le général Kolingba, chef de l'armée centrafricaine, a exigé et obtenu sans résistance le pouvoir des mains de David Dacko en raison, seion ses propres termes, « de l'état de santé du président et compte tenu de la tension politique qui règne dans le pays depuis six mois ».

Le pays est en effet dans un état de délabrement économique et politique catastrophique: malgré ses richesses naturelles - entre autres les fameux diamants dont Giscard eut quelques échantillons - il fait partie des pays les plus pauvres du monde ; le gouvernement y est même incapable de payer ses fonctionnaires et le revenu par habitant diminue de 5 % par an depuis 1977.

C'est en septembre 1979 que Dacko était arrivé au pouvoir. C'est un avion de l'armée française qui avait ramené Dacko avec la bénédiction de Giscard en Centrafrique quand Bokassa, de protégé de la France qu'il était, devint par trop encombrant. Dacko qui n'a pas réussi à stabiliser la situation en Centrafrique serait-il lui

aussi devenu indésirable aux yeux du gouvernement français?

Ce dernier jure qu'il n'est pour rien dans le nouveau coup d'Etat. Charles Hernu, le ministre de la Défense, a déclaré qu'il s'agissait d'une affaire « purement centrafricaine ». Et comme un journaliste de TF1 lui faisait remarquer que la France avait encore sur place un « corps expéditionnaire » d'un millier d'hommes (l'armée centrafricaine elle-même n'en compte que 2 000), apparemment choqué par le terme il·a répliqué qu'à sa connaissance « il n'y avait plus de corps expéditionnaire français en Centrafrique, mais des troupes d'assistance ».

Il y a exactement un mois, le 30 juillet dernier, on nous a fait le même cinéma quand l'armée sénégalaise est intervenue en Gambie pour remettre en selle le président qui venait d'être destitué par un coup d'Etat. Et là non plus, les troupes françaises stationnées au Sénégal et le gouvernement français n'avaient rien vu, rien dit, rien fait. En somme, les troupes françaises "qui stationnent en Afrique en vertu d'accords de coopération se garderaient

bien de « conseiller » qui que ce soit : ni l'armée sénégalaise qu'elles sont pourtant censées aider, former, équiper, ni Dacko, qui, prévenu du coup d'Etat, en avait, paraît-il, informé l'Elysée, ni le général qui s'appretait à le renverser. Mais alors qui donc « conseillent-elles » ? Qui assistentelles, ces troupes « d'assistance »?

Le gouvernement prétend qu'elles sont là pour protéger les Français qui sont dans le pays. C'est tout de même curieux. Les Français qui vont se promener ou même travailler en Espagne ou en Italie ne sont pas escortés par des centaines d'hommes armés « pour les protéger ». Non, ce que les troupes françaises gardent en Afrique, ce sont les intérêts de l'impérialisme français en veillant étroitement à ce que les dictateurs qui sont en place fassent bien le nécessaire pour que ces intérêts soient sauvegardés. Et s'ils ne font pas assez bien l'affaire, elles sont là pour veiller à ce qu'ils soient remplacés.

Et si les troupes françaises ne bougent pas, c'est que c'est bel et bien avec, au moins, l'accord tacite du gouvernement français, quand ce n'est pas sur son conseil, voire sur son ordre, que coups d'Etat et interventions militaires se déroulent.

D'ailleurs à peine en place, le général Kolingba a tenu à montrer sa reconnaissance en affirmant souhaiter garder des relations privilégiées avec la France (« Ce serait une ingratitude de notre part de souhaiter autre chose »), en réclamant le maintien des troupes françaises qui ne sont donc pas utiles aux seuls Français sur place puisque Kolingba avoue: « Les cadres de l'armée nous sont précieux ». Enfin ce der nier doit se sentir suffisamment soutenu pour l'instant du moins, par Paris pour réclamer de but en blanc au gouvernemnt français d'assurer pendant au moins un an la paye des fonctionnaires centrafricains. Dacko, lui, n'avait réussi à obtenir que leur paye de juin et d'août!

La reconnaissance de Kolingba est trop empressée pour un homme qui ne devrait rien à l'impérialisme français et les propos de sainte nitouche du gouvernement sont un peu trop appuyés pour être sincères.

Force est d'en conclure que nos gouvernants de gauche sont d'aussi fieffés hypocrites que leurs prédécesseurs de droite.

Mitterrand à la conférence des Nations unies :

Moins il y a d'esprit de solidarité, plus on l'étale

Ouvrant la conférence des Nations unies sur les pays les noins avancés Mitterrand a prononcé un discours où les formues généreuses abondaient: L'esprit de solidarité ne se parage pas », a-t-il affirmé, vis-à-vis des quatre milliards d'hommes qui, en l'an 2000 seront « sans cesse menacés par la pauvreté » et du milliard d'entre eux qui sera « traqué par la famine et par e désespoir ». Annonçant que la France « a décidé de rattraper son propre retard et de parvenir d'ici 1988 (...) à l'objectif de 0,7 % de son produit national orut » consacré aux pays sousdéveloppés, Mitterrand a proposé un plan comportant plusieurs mesures pour « une stratégie globale du développement ». Mais en fait, au-delà du discours présidentiel, Jean-Pierre Cot, le ministre de la Coopération et du Développement avait déjà expliqué, la veille, dans le journal Le Monde, ce qu'il fallait comprendre et retenir des propositions de Mitterrand. Répondant à la question « Il est parfois fait grief à la France d'accorder une trop grande place à l'aide liée », J.P. Cot déclarait ouvertement « Au-delà du problème théologique, il faut que la politique d'aide au Tiers Monde ait des retombées pour la France » précisant « Je le dis sans honte et sans retenue. Le discours généreux sur l'aide conduit au recul ». Autrement dit, pas question de pratiquer une aide gratuite et, en effet, au-delà des « discours généreux » de Mitterrand, c'est bien de « retombées » pour les patrons français qu'il s'agit. Incapables de concurrencer les Etats-Unis, le Japon ou la RFA non seulement sur leurs propres marchés mais dans la plupart des pays développés et même dans bon nombre de pays sousdéveloppés, soit qu'ils n'aient pas l'envergure nécessaire, soit que la place soit déjà prise, les patrons français voudraient bien que s'ouvrent à leurs exportations les marchés des pays sous-développés les plus pauvres, les PMA, les seuls après tout où ils auraient peut-être une place à prendre et qui soient à la portée de l'impérialisme de deuxième ordre qu'est la France. Seulement, encore faudrait-il que ces pays soient solvables...

Les rendre tels, c'est apparemment le but que Mitterrand propose à la conférence des Nations unies sur les PMA. Mitterrand l'a dit en termes châtiés, son ministre de la Coopération l'a dit plus crûment mais c'est bien de la même politique qu'il



s'agit : aider les patrons français à faire des affaires, y compris sur le dos des pays les plus pau-

Qui a ruiné et continue d'appauvrir les pays les plus pauvres ?

Le 1er septembre s'est ouverte à Paris, la conférence de l'ONU sur les « pays les moins avancés » (les PMA) pour reprendre l'euphémisme hypocrite des « experts » pour désigner les trente et un pays les plus pauvres du monde. Il s'agit de mettre en place « un programme pour venir en aide » à ces pays au cours de la prochaine décennie, un programme de plus pourrait-on dire car cela fait maintenant des années que de rapports de l'ONU en conférences « Nord-Sud », en cris d'alarme de tous les organismes internationaux, des programmes, des résolutions, des décisions sont adoptées sans jamais être suivis d'effet sensible dans les pays sous-développés.

Les trente et un pays retenus par l'ONU ont en commun de disposer d'un produit national brut inférieur à 200 dollars annuels par habitant, d'avoir des taux d'alphabétisation de la population adulte inférieure à 20 %, d'être parmi les plus souséquipés sur le plan routier, industriel ou social et surtout, même si les introductions présentées sur chacun des pays ne le disent pas ouvertement, d'être parmi les pays où la misère, la malnutrition, les maladies font le plus de ravages. A noter d'ailleurs que les critères quelque peu arbitraires retenus par l'ONU l'ont conduit à écarter. l'Inde, le Pakistan ou bien des pays d'Amérique latine qui constituent, tout autant que les « PMA », des foyers de misère parmi les plus importants.

Bien entendu, au cours de cette conférence, il ne sera pas question de désigner ouvertement les véritables responsables de la situation des « PMA » et des autres pays sous-développés car leurs représentants officiels seront à la tribune et parmi les organisateurs.

DES PAYS RUINÉS PAR L'IMPÉRIALISME

Les responsables du dénuement dans lequel se trouve la population des pays sousdéveloppés sont les puissances impérialistes elles-mêmes. Et

cela ne date pas d'hier. En effet, la totalité des « pays les moins avancés » ont été, pendant des décennies, colonisés



par les grandes puissances, essentiellement la Grande-Bretagne et la France. Pour certains d'entre eux, ils avaient, avant même la colonisation directe, été saignés par les marchands d'esclaves qui venaient s'approvisionner sur les côtes africaines.

Des trente et un pays classés parmi les PMA, dix ont appartenu à l'ancien « empire français » et sont toujours des pays dits francophones. Il s'agit du Benin, du Burundi, de la République Centrafricaine, du Tchad, des Comores, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Rwanda et de la Haute-Volta.

L'économie traditionnelle de ces pays, comme celle des colonies britanniques ou portugaises, fut bouleversée par la colonisation. Les cultures vivrières reculèrent au bénéfice de celles dont les métropoles avaient besoin : coton, café, cacao, arachide.

ET QUE LE COMMERCE MONDIAL APPAUVRIT TOUJOURS PLUS

Depuis leur indépendance, ces pays se sont trouvés máintenus dans leur rôle de pays fournisseurs de matières premières aux pays développés, souvent d'ailleurs, à leur ancienne métropole coloniale. 85 % des exportations du Bengladesh sont constitués de jute, 5/6 de celles du Burundi de café, les trois quarts de celles du Mali de coton, la quasi-totalité de celles de l'Ouganda de café.

Pays dont toute l'économie est organisée autour de quelques productions agricoles ou minières, quand il ne s'agit pas purement et simplement de pays de mono-production, ils sont étroitement dépendants du cours des matières premières qu'ils proposent sur le marché

mondial. Or, face aux grandes entreprises qui utilisent ou qui commercialisent leurs productions, ils sont désarmés. Ils sont livrés pieds et poings liés aux grandes compagnies qui, en définitive, pèsent sur les cours quand elles ne les fixent pas elles-mêmes. Un récent rapport de la CNUCED (conférence des Nations unis pour le commerce et le développement) rappelait que trois sociétés assurent à elles seules 75 % du commerce mondial de la banane et que cinq autres commercialisent les trois quarts de la production mondiale de cacao.

Les cours de l'ensemble des matières premières, à l'exception du pétrole, que ces pays-là doivent importer, se sont effondrés. Selon les experts de la CNUCED ils sont à leurs cours les plus bas depuis trente ans. Pour ne prendre que deux exemples, de janvier 1980 à juin 1981, le cours du cacao a baissé de 50,8 % et celui du café de 42,5 % diminuant d'autant les ressources des pays dont ces produits constituent la principale - si ce n'est l'unique exportation.

Dans le même temps, les prix des produits industriels ou des produits alimentaires élaborés fournis par les pays développés se sont, eux, élevés au moins au rythme de l'inflation mondiale. Alors, les représentants des grandes puissances ont beau jeu de verser des larmes hypocrites sur les fléaux qui ravagent les pays sous-développés et de faire mine de déplorer l'écart grandissant qui sépare une minorité de pays riches toujours plus riches, des pays pauvres toujours plus pauvres à l'autre bout de l'échelle du développement. Si la situation est celle-là, c'est d'abord parce que l'impérialisme a ruiné et pillé ces pays au temps de la colonisation et parce qu'il continue de le faire aujourd'hui. A chaque fois que des Français, des Américains ou des Japonais achètent des produits de ces pays aux cours du marché mondial, toujours inférieurs aux coûts réels de production des pays sous-développés à faible productivité ou à chaque fois qu'ils leur vendent cher des produits manufacturés, ils contribuent donc à appauvrir un peu plus les pays sous-développés.

L'AIDE AUX PAYS DU TIERS MONDE: UNE GOUTTE D'EAU DANS L'OCEAN DES BESOINS... QUI DOIT QUAND MÊME RAPPORTER.

Le pays le plus riche du monde, les Etats-Unis, est celui qui consacre la plus faible part de son produit intérieur brut à l'aide aux « PMA », 0,02 %. A vrai dire, les autres pays développés — à l'exception des pays nordiques — ne se montrent guère plus généreux : ils ne consacrent, en moyenne, que 0,06 % de leur PIB aux pays les moins développés. La France qui mène pourtant grand bruit autour de l'aide qu'elle leur consentirait — le fameux dialogue « Nord-Sud », si cher à Giscard — ne fait pas mieux : 0,06 %. Seuls les pays membres de l'OPEP y consacrent des sommes un peu plus importantes : 0,18 % de leur produit national brut. C'est trois fois plus que la moyenne de pays développés et presque dix fois plus que les Etats-Unis.

Par ailleurs, les grandes puissances choisissent de distribuer leurs « aides », dans la mesure où elles en distribuent, aux moins retardataires des pays sous-développés. C'est que, ces aides aux pays sous-développés sont loin d'être désintéressées. Elles sont, en effet, le plus souvent, des aides dites « liées » c'est-à-dire qu'elles comportent l'obligation pour le pays qui reçoit ces crédits d'acheter du matériel au pays donateur qui en attend un effet « d'entraînement » : ayant commencé à s'équiper d'un certain matériel, ayant formé du personnel sur ce matériel-là, le pays sous-développé continuera à s'approvisionner chez le même fournisseur. En fait, l'aide aux pays sous-développés aboutit, le plus souvent, à fournir des subventions ou du moins des commandes assurées aux industriels des pays développés.

le syndicat Solidarité à l'heure de son congrès

Le 5 septembre doit s'ouvrir le premier congrès national du syndicat Solidarité. La date de ce congrès coïncide pratiquement avec le premier anniversaire de la victoire des grévistes obtenant, le 31 août 1980, des représentants du gouvernement qu'ils acceptent leurs 21 revendications (la 1^{re} concernait le droit de créer un syndicat libre) et signent les « accords de Gdansk ». Autre coïncidence — mais elle ne doit rien au hasard — trois jours avant le congrès s'est tenu un plénum du Comité central du POUP (le PC polonais au pouvoir) consacré à l'autogestion, c'est-à-dire à un des principaux problèmes dont va discuter le congrès de Solidarité.

Parler de cette première année de Solidarité, c'est d'abord parler d'une année de luttes ouvrières contre une bureaucratie polonaise qui défend pied à pied ses prérogatives, alors que le Kremlin laisse planer en permanence une menace d'intervention militaire. Mais ce qui caractérise cette année, c'est surtout cette vague de fond sans précédent qui a fait s'organiser et entrer en lutte des millions de travailleurs.

LA DÉFENSE DES ACQUIS DE LA GRÈVE DE GDANSK :

Evidemment, les autorités n'avaient souscrit aux « accords de Gdansk » que contraintes et forcées et elles firent tout pour que ces accords restent lettre morte. Pour que les accords du 31 août deviennent applicables à tout le pays, il fallut une nouvelle puissante vague de grèves touchant cette fois des régions, telle la très industrielle Silésie, où il n'y avait pas eu de mouvement et où celui-ci se déclencha dans la lancée de la victoire de Gdansk. Vague de grèves qui dura tout septembre.

Le 3 octobre, pour obtenir le respect des accords (sur le droit de créer des sections de Solidarité, celui d'accéder aux moyens d'information et sur une augmentation des salaires), Solidarité appela à une « grève générale d'avertissement » d'une heure. Ce fut un succès, d'autant que les autorités se refusaient à enregistrer les statuts de Solidarité, c'est-à-dire à lui donner une existence légale. Le 24 octobre, après que le tribunal de Varsovie eut tenté de modifier les statuts du syndicat, celui-ci lança un ultimatum: ou les autorités enregistraient les statuts du syndicat sans en changer un mot, ou Solidarité lançait une grève nationale à partir du 12 novembre. Deux jours avant l'expiration de ce délai, les autorités reculèrent.

L'année 1981 inaugura un nouvel affrontement, les autorités refusant d'accorder, conformément aux accords de Gdansk, les samedis libres. Le samedi 10 janvier, Solidarité appela les travailleurs à rester chez eux. Deux semaines plus tard, Solidarité lança un nouvel appel à la grève : le mouvement se renforça. Selon le gouvernement lui-même, le 24 il y eut 70 % de grévistes (contre 60 % le 10) dans les grandes entreprises. Il décida donc de céder, partiellement, en accordant trois samedis libres sur

L'accès de Solidarité à la radio-télévision a également fait l'objet de luttes continuelles, jusqu'à ce que, après une grève de « deux journées sans journaux » en août, le gouvernement laisse quatre dirigeants de Solidarité s'exprimer sur les ondes le 1er septembre.

Finalement, tout au long de cette année, les travailleurs ont dû défendre, point par point, les acquis des grévistes de la Baltique, pour que leur victoire ne reste pas sans lendemain. Il a fallu aussi que les dirigeants de Solidarité sachent proposer des formes d'action correspondant au niveau de conscience des travailleurs et permettant, y compris aux secteurs les plus isolés et les moins combatifs de la classe ouvrière, de se joindre à la lutte commune.

LA CONSTRUCTION DU SYNDICAT

Aujourd'hui, Solidarité compte 10 millions d'adhérents, un an à peine après sa formation. C'est en septembre 1980 qu'essaimèrent dans le pays les premiers comités Solidarité. Le 17 septembre, les représentants de 500 comités se réunissaient à Gdansk et décidaient de fonder un syndicat « indépendant et autogéré » appelé Solidarité; ses statuts furent adoptés le 22. En octobre-novembre, complètement désertés, les anciens syndicats officiels de la CRZZ

décidèrent de se dissoudre d'eux-mêmes. Le 21 février, après une longue bataille de procédure et des occupations de bâtiments officiels, furent à leur tour officiellement enregistrées Solidarité rurale (regroupant un million trois cent mille paysans individuels) et aussi Solidarité étudiante.

Lech Walesa et certains autres dirigeants de Solidarité sont, on le sait, liés à la hiérarchie catholique et aux milieux nationalistes. De ce point de vue, à terme, les perspectives politiques qu'ils proposent aux travailleurs polonais ne peuvent pas aller dans le sens des intérêts de la classe ouvrière, comme l'avenir risque peut-être malheureusement d'en faire la démonstration. Mais, pour l'instant, et pour autant qu'on puisse en juger à 1500 km de distance, ce qui est frappant dans les grè-

ves et dans l'activité au moins locale de Solidarité, c'est le bouillonnement humain, l'atmosphère démocratique qui y règnent. Car, si Solidarité — de la part de ses dirigeants catholiques et nationalistes — constitue une tentative pour constituer un appareil correspondant à leurs visées, c'est aussi localement un mouvement vivant dans lequel se sont engouffrés des

millions de travailleurs qui dis cutent, qui s'organisent, qui ont à faire face à des problèmes, à des situations sans cesse renouvelés. Cette démocratie — au moins locale — du mouvement ne doit sans doute pas grand-chose à ses dirigeants, mais au fait que des millions de travailleurs ont décidé de prendre en main leur propre sort, au moins dans leurs entreprises.

L'ASPIRATION A L'ORGANISATION DÉMOCRATIQUE :

extérieurs aux syndicats, exer-

çaient auprès de son présidium.

Ainsi en avril, lorsque la milice

intervint contre des syndicalis-

tiques furent adressées à la

tes à Bydgoszcz, de violentes cri- 4

Au sein de Solidarité, la fréquence des discussions, des articles consacrés à la démocratie (Comment la préserver, l'organiser? Pourquoi faut-il participer à la vie du syndicat, à l'élection des dirigeants?), voire des tracts sur ce sujet diffusés dans les entreprises, atteste de l'importance que les travailleurs accordent à la démocratie ouvrière.

« Une des choses qui plaisent le plus et sur laquelle on pose partout des questions, c'est la révocabilité des représentants. Dans les statuts de Solidarité il est écrit que (...) les responsables peuvent être destitués de direction, et notamment à Walesa, non pas pour les décisions prises mais pour avoir outrepassé leurs droits.

Ces derniers mois, on a eu des exemples de cette démocratie locale dans le syndicat, lors de l'élection des différents niveaux de responsabilité. L'étalement dans le temps des élections (locales, de novembre à janvier; régionales de mai à juillet; nationales lors du congrès actuel) avait permis aux syndiques d'avoir jaugé en les avant ques d'avoir jaugé en les avant

ce que disait l'autre. Ce n'est pas possible ». Construit dans la lutte, à partir des entreprises, le syndicat Solidarité reflète, par l'autonomie assez grande dont bénéficient ses structures locales et régionales, cette volonté des travailleurs de ne pas s'en laisser imposer par quiconque. On a ainsi vu éclater publiquement des désaccords entre des instances du syndicat sur l'opportunité d'une grève, sur les modalités d'une action à mener. A plusieurs reprises, des syndicats locaux ou régionaux ont mis en cause l'influence que les

experts, souvent catholiques,

nais officiel Literatura. Les tra-

vailleurs ne font, visiblement,

confiance qu'à eux-mêmes. Au

point que, le 21 mars, Lech

Walesa s'en plaignait presque

dans une interview au journal Le

Monde: « A Radom, ils devaient

venir à 5 représentants pour la

négociation (...) avec le gouver-

nement. Ils sont venus à 12 (...),

chacun avait quelque chose à

dire et voulait aussi... surveiller

l'élection des différents niveaux de responsabilité. L'étalement dans le temps des élections (locales, de novembre à janvier; régionales de mai à juillet; nationales lors du congrès actuel) avait permis aux syndiqués d'avoir jaugé, en les ayant vus à l'œuvre, ceux qui briguaient leurs suffrages. Mais surtout ces élections ont été l'occasion de discussions politiques et programmatiques animées. La presse a rapporté qu'en juin et juillet, lors des élections au niveau des MKZ (les structures régionales de Solidarité), des programmes avaient été adoptés -- à Varsovie, à Nowa Huta - qui proposaient des perspectives nationales apparemment plus radicales, notamment sur la question du contrôle ouvrier, que les textes présentés par la direction nationale. Un dirigeant de Solidarité, Bodgan Lis, déclarait dans une interview à Literatura, le 28 mai : « Il y a plusieurs opinions et c'est normal. (...) Il y aura plusieurs mini-programmes au congrès national et nous en tirerons celui qui sera valable pour tout le syndicat ».

Bien sûr, ce bouillonnement démocratique qui semble caractériser la vie du syndicat Solidarité en Pologne, du moins à l'échelon local, ne signifie pas pour autant que la direction nationale actuelle de Solidarité soit réellement contrôlée par les travailleurs, ni que celle-ci d'ailleurs donne aux travailleurs tous les moyens de juger de sa politique. Il reste que jusqu'à présent aucun courant au sein de Solidarité n'a apparemment véritablement contesté la politique des dirigeants nationaux, et que les travailleurs polonais se reconnaissent globalement dans ces dirigeants.

Parmi les différents programmes qui abordent les questions de l'autogestion et des réponses à apporter à la crise économique qui frappe de plein fouet la Pologne, non seulement aucun ne pose clairement la question du pouvoir politique de la classe ouvrière, mais surtout aucun ne conteste l'orientation nationaliste de la direction actuelle, et tous semblent plus ou moins s'y rallier.



Bien entendu, cela ne préjuge pas de l'avenir. La mobilisation, la combativité, l'assurance et le sens de l'organisation dont la classe ouvrière fait preuve depuis un an, peuvent lui permettre d'acquérir rapidement une conscience claire de ses intérêts propres. En tout cas, elle a fait la preuve que c'est elle seule qui détient la clé de la situation en Pologne.

Pierre LAFFITTE

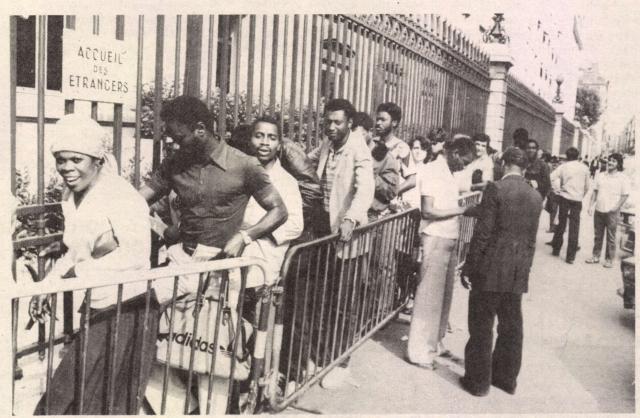
La régularisation de la situation des travailleurs immigrés sans papiers

Des conditions bien difficiles à remplir

Les mesures prises par le gouvernement pour égulariser la situation des mmigrés sans papiers (sans arte de séjour et de travail) ont débuté à Paris le lundi 31 oût et se continueront usqu'au 31 décembre. 'annonce de ces mesures a sans doute donné l'espoir à de nombreux travailleurs de ouvoir enfin légaliser leur situation et de ne plus craintre de se voir reconduire aux rontières lors d'un simple contrôle d'identité. Pourtant, usqu'à présent, il semble qu'il n'y ait pas eu affluence aux différents centres mis en place, en particulier par les préfectures de police, pour procéder à ces régularisations. Cela ne tient pas à ce que les travailleurs concernés soient peu nombreux. Bien au contraire, selon Maurice Lacoste, directeur de la police générale de la préfecture parisienne, il y aurait entre 30 000 et 100 000 clandestins, dans la seule région parisienne, concernés par ces mesures.

Seulement, pour être à même de bénéficier de cette régularisation exception-nelle, il faut remplir de nombreuses conditions, dont la plupart sont inaccessibles à la majorité des immigrés en situation irrégulière.

Tout d'abord, il faut être entré en France avant le 1er janvier 1981. Quand on passe la frontière clandestinement, on n'a évidemment pas de tampon sur son passeport. Il n'est donc pas facile de faire la preuve de sa présence



File d'attente pour le retrait de dossiers de régularisation à la préfecture de Lyon.

(AFP)

dans l'hexagone à la date fatidique.

Ensuite, il faut travailler et avoir un contrat d'un an. Or aujourd'hui chacun sait que trouver du travail fixe dans les grandes entreprises est de plus en plus difficile, celles-ci préférant embaucher des intérimaires. Il reste bien sûr certains petits patrons mais beaucoup, jusqu'à présent, refusaient de déclarer les travailleurs immigrés qu'ils employaient pour ne pas payer de charges sociales. L'augmentation du montant des amendes qui

peuvent les frapper et les mesures d'amnistie sur leurs agissements antérieurs suffiront-elles à les convaincre? Cela reste à prouver et il est plus que probable que bon nombre de patrons continueront à refuser de délivrer des contrats.

Enfin le travailleur devra posséder un domicile fixe.

Si une de ces conditions n'est pas remplie mais que le travailleur immigré apporte la preuve qu'il possède un emploi stable, il peut tout de même espérer obtenir des papiers mais il peut tout aussi bien se voir reconduire à la frontière dans un délai d'un mois.

Le gouvernement a demandé aux fonctionnaires chargés de la régularisation de faire preuve de souplesse dans l'application des directives. Mais jusqu'où ira cette souplesse? Si le gouvernement avait vraiment voulu être souple et régulariser la situation de la plupart des immigrés travaillant en France, il aurait commencé par assouplir les conditions de régularisation, au lieu de faire confiance à la bonne

compréhension de son administration policière. Or les conditions requises sont très élevées, et une petite minorité d'immigrés peut y satisfaire.

En fait, tout se passe comme si le gouvernement ne cherchait pas vraiment à supprimer le travail clandestin mais à mieux le contrôler. La déclaration de Maurice Lacoste est à ce sujet fort révélatrice : « Nous n'espérons même pas réduire tota-lement l'immigration clandestine. Cette opération n'a d'autre but que de dessiner une géographie plus précise de cette population ». Régulariser vraiment la situation des travailleurs « clandestins » actuellement en France, cela signifierait les libérer de toute crainte, leur accorder d'emblée une carte de séjour, prolongement sans conditions, les dégager immédiatement de leur situation civile précaire qui leur fait craindre le moindre contrôle de police dans les rues, et puis les contraignant à accepter n'importe quelles conditions de travail et de salaire. Ce serait la seule mesure contraignante et efficace à l'égard des patrons qui profitent de leur situation.

Or la chose la plus remarquable des décisions prises par le gouvernement, c'est que les conditions accordées aux « patrons » clandestins pour régulariser leur situation sont infiniment plus souples que celles accordées aux travailleurs clandestins.

Joëlle GERARD

Interview d'un membre du Mouvement des travailleurs immigrés

— Quelles sont les conditions les plus difficiles à remplir pour obtenir une régularisation?

— Le travail stable. Il y a d'autres problèmes. Par exemple, pour faire la preuve de sa présence en France au 1er janvier 1981, la circulaire dit qu'on ne tient pas compte des absences inférieures à 6 mois. Pour ceux qui se seront absentés avant le 1er janvier 1981 et qui sont rentrés après et qui auront un tampon sur leur passeport portant une date ultérieure au 1er janvier, nous craignons qu'ils rencontrent des difficultés.

— Qu'y a-t-il de prévu pourles travailleurs intérimaires, les saisonniers et les femmes seules ?

— Le travail intérimaire ne permet pas de régularisation mais la commission peut accepter des preuves émanant de la société qui a loué le travailleur. Pour les saisonniers, rien n'est prévu. Pour l'instant, dans le sud de la

France, nous avons beaucoup de dossiers. Rien qu'à Avignon, nous (le MTI) en avons 7 000. Pour les femmes seules, c'est à l'étude.

— Qu'adviendra-t-il des travailleurs qui perdront leur emploi?

— Ils doivent retrouver un contrat de travail dans la même branche, et dans un an, à la fin des contrats. On ne sait pas ce qui va se passer quand le contrat n'est pas renouvelé.

— Les travailleurs possédant de faux papiers pourront-ils régulariser leur situation?

— Il y a une amnistie vis-àvis de l'administration et de la Sécurité sociale. Mais les patrons refuseront peut-être de payer la redevance de l'ONI qui est aujourd'hui de 600 F.

— Pensez-vous que les directives gouvernementales seront appliquées en souplesse, comme le ministre l'a recommandé? — C'est le préfet qui donne son accord. Les commissions n'ont qu'un avis consultatif. On ne peut donc pas parler de souplesse. Les critères pris en considération ne sont pas clairs, donc la décision du préfet est forcément arbitraire. A l'heure où l'on parle de décentralisation et de droits des citoyens, en ce qui concerne les immigrés, c'est toujours la même chose : c'est l'administration qui décide.

D'après mes dossiers, peu de gens pourront répondre aux conditions. On estime qu'il n'y en aura que 20 % à 30 %. Les syndicats sont d'accord sur les critères sauf pour la date du 1er janvier. Mais les syndicats, eux, ont de bons dossiers: ils ont ceux des travailleurs qui appartiennent déjà à des branches.

— Pensez-vous que le gouvernement cherche vraiment à régulariser la situation de tous les immigrés ? — Dans un certain sens, oui. On prévoit de régulariser entre 20 % et 30 % des clandestins... et d'expulser les autres!

Et ce n'est pas cela qui va faire cesser l'immigration clandestine. Les mesures prises contre les patrons ne suffiront pas. Il y aura donc toujours des travailleurs clandestins. De plus, il y aura toujours des rapports entre la France et nos pays d'origine qui poussent nos ressortissants à émigrer. Nous, on préférerait que les travailleurs restent dans leurs pays, car ce sont des forces vives qui partent, et de plus, c'est dans nos pays qu'il faut aussi lutter.

— Que réclamez-vous ?

— Qu'on donne les moyens à tous les travailleurs d'avoir des papiers sans tenir compte des conditions requises. Qu'on abaisse la date d'entrée au 11 mai. Pour l'emploi, on veut que le gouvernement applique la solidarité dont il parle et qu'il donne les papiers à ceux qui ne peuvent trouver un emploi stable, et qu'on leur donne les moyens d'obtenir un emploi en pouvant accéder à l'ANPE, car les travailleurs sans papiers n'ont pas accès à l'ANPE. On va plus loin. On ne veut pas permettre l'existence en France d'une main-d'œuvre à bas prix, exploitée par les patrons clandestins. Nous sommes inquiets, car c'est un probième qui concerne tous les travailleurs, et si les syndicats ne combattent pas les critères mis par le gouvernement, c'est grave pour toute la classe ouvrière. Nous n'allons pas renoncer à la lutte et nous utiliserons tous les moyens pour faire reculer le gouvernement.

Mouvement des Travailleurs Immigrés. 46, rue de Montreuil. Tél.: 372.75.85.

**TGV: du temps cher payé

Le TGV (train à grande vitesse) va être inauguré le 27 septembre prochain. Il roulera essentiellement entre Paris et Lyon. Un certain nombre de rames relieront aussi la capitale à Besançon, Dijon et Genève. En 1983, le TGV mettra Paris et Lyon à deux heures l'une de l'autre. Une voie spéciale, qui lui sera réservée, est en construction; mais pendant les deux ans à venir, les TGV n'en emprunteront qu'une partie. A partir de la fin septembre, le trajet entre Paris et Lyon s'effectuera en un peu moins de trois heures (certaines rames mettront deux heures trente), soit un gain d'environ une heure sur les performances des trains actuels les plus rapides.

Incontestablement c'est une réussite technique. Mais tous les usagers en retireront-ils avantage? Nous en sommes loin.

Tout d'abord, les tarifs du TGV, malgré les apparences, sont de fait plus chers que ceux pratiqués sur les lignes normales. Certes, on peut négliger le fait que, la ligne TGV étant plus courte d'une trentaine de kilomètres, le prix du kilomètre ait été augmenté, puisque le prix de l'aller-retour est en principe le même (318 F un aller et retour Paris-Lyon 2º classe). On peut même à la rigueur passer sur le fait que la réservation - soit 8 F - est obligatoire sur le TGV, et que c'est donc à 334 F, soit 16 F de plus, que reviendra en fait l'aller-retour.

Mais ce n'est pas tout. Le système des suppléments, introduit par la SNCF depuis une dizaine d'années sur un certain nombre de trains, s'étend considérablement avec le TGV. Il faudra payer un supplément, qui se monte à 30 F, pour le trajet Paris-Lyon en 2º classe quand l'horaire du train se situe au moment des « heures d'affluence », du matin, midi et soir, ou des départs et retours de week-end. C'est ainsi que, sur 122 rames de TGV circulant chaque semaine dans chaque sens, 47 sont à supplément dans le sens Paris-province et 52 dans le sens inverse.

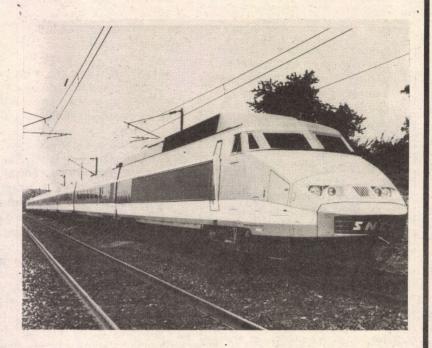
Mais les plus pénalisés seront ceux qui empruntent le plus fréquemment cette ligne: car l'abonnement ordinaire ne donne pas accès au TGV. Pour l'emprunter, la carte de l'abonné ne lui offrira que l'avantage de payer son billet au demi-tarif. Il y a bien sûr la possibilité de prendre un abonnement spécial TGV: il coûte le double de l'abonnement ordinaire, soit la bagatelle de 1 495 F par mois pour le trajet Paris-Lyon en 2º classe!

Il n'y a pas que dans le domaine des tarifs que les progrès s'opèrent à reculons. Nous avions eu droit à de belles paroles sur le TGV rapprochant toutes les villes du sudest — et pas seulement Lyon — de Paris. Prenons le cas de Saint-Etienne et de Grenoble: pour Saint-Etienne, il est sûr qu'au moins une liaison directe de nuit sera supprimée de 5 à 6

jours par semaine. Pourtant elle est fréquentée. Pour Grenoble, où la SNCF assure actuellement 4 trains directs pour Paris, ce nombre tombera à 2 à partir du moment où le TGV roulera. La SNCF nous console en indiquant que les correspondances à Lyon pour les autres trains se feront avec le TGV. En attendant, là aussi, un train de nuit est supprimé de 5 à 6 jours par semaine. Il

sera remplacé, si l'on peut dire, par un train passant par Culoz et mettant une heure de plus. En quoi le fait que les TGV roulent plus vite le jour doit-il supprimer des trains de nuit? S'agit-il, comme l'expliquait un responsable SNCF, de créer de « nouvelles habitudes » ?

La surprise risque d'être amère pour les usagers transitant par Lyon et n'ayant pas les moyens de fréquenter le TGV.



Vive la suppression des seconde classe!

Il serait question de supprimer les voitures de première classe dans le métro parisien. La RATP, qui se vante d'être à la pointe du progrès technique, est dans ce domaine bien à la traîne puisque dans tous les pays, de New York à Moscou. les métros urbains n'ont qu'une seule classe. Il faut dire que la mesure ne devra pas attendre trop longtemps pour entériner un état de fait. De 5 h 30 à 8 h, les premières sont déjà ouvertes à ceux qui payent le tarif 2e classe et, aux autres heures de pointe, l'affluence dans le métro parisien est telle qu'on s'enfourne assez indifféremment en 2e ou en 1re, les contrôleurs s'aventurant assez rarement dans la foule à ces heures-ci. Quant à l'avantage des premières aux heures creuses, il n'est guère évident. Seule la couleur des sièges change, et pas toujours, puisque dans les nouvelles rames on distingue les premières des secondes par l'emplacement du wagon et une ligne jaune au-dessus des portes.

Pour l'instant, il n'y a que Le Figaro pour s'inquiéter de cette éventuelle mesure : diable, que vont devenir les personnes âgées, les mutilés, les handicapés, qui préféraient les premières classes? Les bonnes intentions du Figaro ne vont pas jusqu'à suggérer de réserver un wagon par rame à ces catégorie d'usagers... au tarif de seconde! C'est que la préoccupation du Figaro est ailleurs: « La classe unique semble constituer pour certains plus un symbole politique qu'une mesure technique âprement revendiquée par les usagers ». Si le nouveau gouvernement commence à supprimer les classes... dans le métro, où va-t-il s'arrêter? Que Le Figaro se rassure : pour l'instant, elles seraient maintenues... dans le RER et les trains SNCF banlieue et grandes lignes.

Y compris dans le métro, les piliers de l'ordre social ne sont pas en péril. La suppression des premières permettrait de « libérer » les 300 contrôleurs des premières afin de les poster aux tourniquets ou dans les secondes, afin de traquer les resquilleurs. Qui disait que tout fout le camp?

Samuel LATAN

MARCHÉ COMMUN :

On a coupé les ailes aux dindes

Les dindes et les œufs français sont interdits de séjour en Grande-Bretagne. Alors, ça grogne. Vous rendez-vous compte, ces Anglais qui refusent nos produits, qui bafouent les règles de la Communauté européenne et qui, en plus, avancent des prétextes qui ne tiennent pas la route, des raisons sanitaires, la « peste avaire »!

Eh oui! C'est le tollé, même si les dindes françaises ne représentent que 3 000 tonnes sur les 120 000 tonnes consommées en Grande-Bretagne. Mais les industriels de la dinde comme ceux des œufs — car il ne s'agit pas d'une petite production artisanale ou familiale — voient d'un très mauvais œil le marché anglais se fermer.

Il faut dire que l'Angleterre ne fait que rendre la monnaie à la France. L'affaire du mouton n'est pas si lointaine, et c'est un lourd contentieux. Et puis, les Anglais ont un argument de poids, puisque la France bloque toujours, dans le port de Sète, le vin italien.

En fait, les différents Etats européens cherchent à protéger leur propre économie et mènent donc une politique protectionniste. Et, avec l'aggravation de la crise, cette politique ne pourra aller qu'en s'accentuant, même si elle est incapable de résoudre les problèmes.

Les raisons invoquées pour fermer ses frontières à tel ou tel produit sont multiples et bien souvent dérisoires. Exemples: il manque quelques tampons administratifs aux pinardiers italiens bloqués à Sète; les Anglais refusent des œufs parce que les paquets contenaient une trop grande quantité d'œufs fêlés... Les Italiens n'avaient même pas cherché de raisons cet hiver quand ils avaient purement et simplement décidé de fermer les postes frontière aux importations d'acier.

Ce qui n'empêche que chacun va pleurer à Bruxelles, traitant le voisin de fauxjeton, demandant réparation l'un pour le vin, l'autre pour la volaille, un autre pour le lait ou pour le mouton... Le bureau des pleurs enregistre, blâme... et tout recommence comme avant.

Marie-Claude SOLAC

Les chômeurs sur la route des vacances

Chaque année, les chômeurs avaient déjà le droit de ne pas pointer pendant un mois à leur agence pour l'emploi. Maintenant, le ministre des Transports, Charles Fiterman, leur accorde le droit de bénéficier, comme n'importe quel salarié, du billet de congé annuel SNCF avec 30 % de réduction. Pas de billet gratuit, bien sûr : il faut de la modération en toute chose

Mais, le chômage aidant, voilà au moins une réduction de tarif qui a des chances de s'appliquer à de plus en plus de monde!

Bien sûr, si la mesure n'a été annoncée qu'à la fin du mois d'août, c'est sans aucun doute pour échelonner les départs en vacances. Ensuite, tous les chômeurs ne pourront pas bénéficier de la réduction. Il faudra présenter soit l'avis d'admission à la garantie de ressources versées par l'ASSEDIC, soit le talon du titre de paiement remis lors du versement des prestations. C'est-à-dire que les chômeurs inscrits à l'agence pour l'emploi mais non indemnisés n'auront pas droit aux 30 % de réduction sur un billet de congé SNCF.

Il est vrai que, lorsqu'on n'a même plus droit à l'indemnisation chômage, on n'a plus de quoi partir en vacances, ni même de quoi se payer un billet à tarif réduit... en somme, pas même de quoi se faire mener en bateau!

S.M.

TROIS MOIS DE GOUVERNEMENT MITTER

Quelques mesures libérales mais limitées, pour le changement...

Depuis son arrivée au pouvoir, Mitterrand s'est efforcé de répondre à certaines aspirations de la petite bourgeoisie intellectuelle, de ne pas trop décevoir l'intelligentsia de gauche qui le soutient. C'est pourquoi c'est certainement dans le domaine de mesures libérales déjà prises ou en projet qu'il y a eu le plus de changement dans la vie politique, ou du moins que Mitterrand s'est efforcé d'entretenir le plus d'espoir.

LA JUSTICE ET LA PEINE DE MORT

La loi d'amnistie et les mesures de grâce présidentielle ont libéré plus de 6.000 détenus sur les 40.000 que comptaient les prisons françaises, prévues pour 28.000 détenus seulement. Le gouvernement projette en outre une réforme des prisons destinée à résoudre le problème du surpeuplement et à humaniser le régime carcéral. Et c'est dans le domaine judiciaire que les réformes les plus spectaculaires sont entreprises. La Cour de sûreté de l'Etat est d'ores et déjà supprimée et il est question de supprimer les tribunaux militaires. Et même si l'Etat a de toute façon à sa disposition bien d'autres instances capables de condamner de façon aussi draconienne ceux qui seraient accusés de mettre en danger la sûreté de l'Etat, la suppression de ces symboles de l'arbitraire est une bonne chose.

De même, le gouvernement envisage la suppression de la loi Peyrefitte « Sécurité et Liberté » et le projet de suppression de la peine de mort est prêt à être présenté au Parlement. Et là aussi, c'est tant mieux que Mitterrand ait tenu sa promesse d'abolir cette peine infâme qui a déjà été abolie dans la plupart des pays d'Europe occidentale.

LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

Toujours en matière de liberté, le nouveau gouvernement, dès sa mise en place, a décidé la suspension provisoire des mesures d'expulsion des travailleurs immigrés et la suppression définitive des mesures d'expulsion concernant les jeunes de la deuxième génération sauf si cela s'avérait « nécessaire au maintien de l'ordre public ».

Il a mis en place une procédure de régularisation de la situation des travailleurs clandestins. Il s'agit officiellement de donner la possibilité à quelque 300.000 travailleurs clandestins d'obtenir un permis de séjour. Mais si le geste du gouvernement a été accompagné de pas mal de publicité, les conditions exigées (faire la preuve qu'on est arrivé en France avant le 1er janvier 1981, qu'on a un emploi stable et qu'on a un logement à son nom) sont si difficiles à remplir qu'elles excluent la grande majorité des travailleurs clandestins.

C'est dire que si la politique du gouvernement représente un mieux pour certains — et il faut s'en réjouir — les réformes envisagées sont encore loin de répondre à l'attente de nombre d'entre eux. Quant à la promesse du candidat Mitterrand, qui figurait dans l'une de ses 110 propositions, de donner le droit de vote aux travailleurs immigrés pour les élections municipales, elle ne sera pas tenue en ce qui concerne les prochaines élections municipales en 1983.

C'est dire que les gestes du nouveau gouvernement sont chi-

chement mesurés. Et s'il veut bien prendre quelques mesures pour montrer sa bonne volonté, il se garde bien d'aller trop loin.

LA « DECENTRALISATION »

Le nouveau gouvernement monte d'autant plus en épingle les réformes qu'il envisage que leur portée est somme toute assez limitée. Cela est vrai en particulier pour son grand projet de décentralisation, qui doit être adopté au cours de l'année qui vient et dont l'essentiel semble être, outre le changement d'appellation des préfets, baptisés commissaires de la République, la suppression du contrôle a priori des préfets sur les décisions prises par les communes et l'institution d'un contrôle a posteriori par les commissaires de la République, contrôle qui n'en sera sans doute pas moins rigoureux, puisque le projet prévoit des sanctions allant jusqu'à la destitution des élus municipaux récalcitrants! Quant à la grande question du financement du budget des collectivités locales, le projet reste flou et il n'est donc pas dit que les communes et les départements auront les moyens réels d'une plus grande indépendance.

De toute façon, leurs dépenses seront contrôlées par des cours des comptes régionales, l'Etat gardant ainsi en fait le contrôle de ce que font les communes, mais cela n'empêche pas Defferre de parler de « révolution pacifique » et le gouvernement de faire mine de vouloir transformer en profondeur les structures politiques du pays!

LES RADIOS LIBRES

Toujours en matière de liberté, le gouvernement tient à se présenter comme le champion de la liberté d'expression et il projette

à cette fin d'autoriser les radios libres en les dotant d'un statut qui ne satisfera sans doute pas tout le monde mais qui représente un changement par rapport à l'attitude répressive du précédent gouvernement. Mais les professions de foi du gouvernement en matière de liberté d'expression ne vont pas toutefois jusqu'à mettre la radio et la télévision nationale au service de la collectivité et permettre aux diverses associations et courants d'opinion d'y avoir accès : ils n'auront qu'à se contenter des petites radios libres. La réforme de l'audio-visuel qui est à l'ordre du jour aura donc sans doute, elle aussi, une portée bien limitée. Mais là encore, le gouvernement espère ainsi satisfaire une partie de ses suppor-

Il n'est pas dit pour autant qu'il y parvienne. Malgré leur multiplicité, les réformes faites ou envisagées suscitent des mécontents dans les milieux mêmes qu'elles sont destinées à satisfaire, justement parce que ce sont des demi-mesures. Et à cet égard, l'exemple le plus frappant est sans doute la politique du gouvernement en matière nucléaire.

LE NUCLEAIRE

L'abandon du site de Plogoff, du projet de stockage de déchets de Saint-Priest-La Prugne, la décision de geler la construction de certaines centrales (Chooz, Civaux, Golfech, Cattenom 3 et 4, le Pellerin) jusqu'au débat parlementaire en octobre a d'autant moins suffi à apaiser les craintes des écologistes qu'il est évident que le gouvernement entend poursuivre au moins une partie du programme nucléaire - la construction des centrales 'de Penly, Cattenom 1 et 2, et Nogent, elle, se poursuit; et le gouvernement semble s'orienter vers l'extension de l'usine de retraitement de La Hague, puisqu'il affirme qu'il honorera tous les contrats prévus avec l'étranger et que ceux-ci impliquent une extension de l'usine - et ce sont même les écologistes qui ont eu droit aux premières grenades lacrymogènes du nouveau régime en tentant d'empêcher, le 4 août dernier, le déchargement à Cherbourg et l'acheminement vers La Hague de déchets nucléaires en provenance du Japon.

Ainsi, même dans les domaines où le nouveau gouvernement a le plus instauré de changements depuis trois mois, ces changements ne sont pas d'une portée telle qu'ils satisfassent pleinement même ceux à qui ils sont destinés.



... la cont

Il y a un domaine où l innové et reste dans la droi celui de la politique éconor à faire les frais de la crise,

Mauroy a beau se pose la lutte contre le chômage vailleurs qu'il faudrait atter mage cesse d'augmenter. cap des 2 millions de c avant la fin de l'année, au

Maintien du service à 12 mois

Face à cette montée du chômage, le nouveau gouvernement n'a pas fait grand-chose depuis trois mois. Certes, il a décidé de maintenir le service militaire à 12 mois, pour ne pas augmenter le chômage en le réduisant! Cette solution-là, Giscard et Barre l'avaient déjà pratiquée pendant pas mal d'années!

Les pactes pour l'emploi des jeunes

De même, Mauroy a reconduit le pacte pour l'emploi des jeu-



Les emplois créés dans le secteur put encore loin du compte pour résorber le

L'armée intouchable

Le gouvernement dit qu'il veut faire des réformes, qu'il entend conduire le changement. Mais s'il y a une institution à laquelle le nouveau gouvernement s'est bien gardé de toucher si peu que ce soit, c'est bien l'armée, et cela en dépit de toutes les promesses et les déclarations faites avant la campagne électorale. Mitterrand s'est tout juste aventuré à décider la suppression du camp militaire du Larzac, mais il a dû reculer rapidement devant l'état-major sur la question des essais nucléaires dans le Pacifique, lesquels essais ont repris. Le ministre de la Défense, Hernu, multiplie les gestes de prévenance vis-à-vis des militaires. Il a, par exemple, pris soin de rassurer ces derniers quant à leur droit de cumuler une retraite de l'armée avec un emploi civil.

Pas question par contre de donner satisfaction aux soldats. Les comités de soldats sont toujours interdits et Hernu a dit qu'il s'emploierait à les dissoudre. Quant au service militaire, que Mitterrand avait explicitement proposé de réduire à 6 mois dans ses 110 propositions (105° proposition), Hernu a déclaré qu'il n'était

plus question de le réduire, à cause du chômage !

Les militaires peuvent être rassurés. Le nouveau gouvernement est aux petits soins. Le 🦨 budget de l'armée est un des seuls qui seront augmentés l'an prochain. Mitterrand envisage de faire construire deux sous-marins de plus que ce qu'avait prévu Giscard: La dissuasion « force de nucléaire » ne sera pas seulement « maintenue en l'état » mais développée, et les recherches et études sur la bombe à neutrons seront intensifiées.

Pas étonnant que Bigeard ait tenu à féliciter Hernu!



nuité pour les travailleurs

uveau gouvernement n'a pas ne de son prédécesseur, c'est e. La classe ouvrière continue nme avant.

mme « un chef de guerre dans d'ores et déjà prévenu les tra-12 à 18 mois pour que le chôn attendant, on aura passé le eurs officiellement recensés ses même du gouvernement.

nes, en y consacrant même 2 milliards de plus, alors que l'on sait que ces pactes permettent aux entreprises de se procurer quasi gratuitement de la main-d'œuvre dont ils ont besoin de toute façon, mais que cela ne crée pas d'emplois supplémentaires.

55.000 emplois dans les services publics

La seule mesure nouvelle prise ces trois derniers mois est la décision de créer 55.000 emplois dans les services publics et auprès des collectivi-



'est mieux que rien. Mais on est mage...

tés locales, dont 12.000 emplois dans les PTT, 12.475 dans l'Education nationale, 2.000 dans les hôpitaux. Evidemment, c'est mieux que rien, mais c'est tout de même bien peu face aux besoins et face au nombre de chômeurs. D'ailleurs le gouvernement n'a décidé de consacrer que 700 millions de francs sur le budget de l'Etat à ces créations d'emplois, le reste étant à la charge de la Sécurité sociale.

En dehors de cette unique mesure concrète nouvelle, le gouvernement a incité patronat et syndicats à se mettre d'accord pour réduire le temps de travail afin de créer des emplois.

Réduction d'une heure du temps de travail légal

L'accord qui est sorti de ces discussions ne prévoit qu'une heure de réduction de la durée légale du travail, mais même pas de la durée réelle du travail puisque les patrons non seulement reçoivent un crédit de 130 heures supplémentaires non soumises à l'autorisation de l'inspecteur du travail, et qu'ils ont le droit bien sûr de demander l'autorisation d'en faire faire encore plus (jusqu'à concurrence de 48 heures par semaine), mais ils auront désormais la possibilité de reporter des heures d'une semaine sur l'autre au gré des aléas de la production. En fait, l'accord est surtout avantageux pour les patrons qui y gagnent un système plus souple, même s'ils doivent désormais payer la 40e heure en heure supplémentaire. Cette mini-réduction de la semaine légale de travail, pas plus que la généralisation de la 5º semaine de congé, ne créera d'emplois supplémentaires. Seule l'instauration de la 5° équipe, si cela se fait effectivement pour les travaux continus, nécessiterait des embauches supplémentaires.

Mais si depuis trois mois le gouvernement n'a vraiment pas fait grand-chose pour enrayer la montée du chômage, il paraît que Mauroy va nous annoncer à la mi-septembre des mesures qui vont nous surprendre. Pourquoi donc ne pas nous avoir surpris 4 mois plus tôt ? Il n'y avait peut-être guère de quoi.

Pour enrayer le chômage : De la coopération dans le Tiers Monde à l'année sabbatique.

Il s'agirait en effet d'idées du genre: embaucher des chômeurs dans les parcs nationaux, les inciter à partir comme coopérants dans les pays du Tiers Monde ou encore instaurer l'année sabbatique, c'est-à-dire demander aux patrons de laisser partir pendant un an les membres de leur personnel qui le souhaiteraient et auraient bien sûr les moyens de vivre pendant un an avec un salaire considérablement réduit... Voilà le genre de solutions originales que Mauroy s'apprête à proposer pour venir à bout de 2 millions de chômeurs!

15 milliards de subventions supplémentaires pour les industriels

Non, en fait, le gouvernement Mauroy, tout comme le gouvernement Barre, entend consacrer ses efforts à tenter de relancer l'économie en subventionnant les patrons et en espérant que ces derniers voudront bien, eux, créer des emplois. On connaît les résultats de cette politique sous le gouvernement Barre qui a permis entre autres aux patrons de la sidérurgie de licencier à tour de bras. Depuis trois mois, Mitterrand et Mauroy ont encore accru l'aide distribuée

ainsi aux patrons. Il ne s'agit plus là de 700 millions de francs mais d'une quinzaine de milliards supplémentaires que le gouvernement a ajoutés aux 17 milliards déjà prévus par Giscard sous forme de rallonge pour le pacte pour l'emploi, de prêts divers à des taux particulièrement intéressants, d'exonérations de charges sociales, en particulier sur les augmentations du SMIC. Les patrons ont donc reçu déjà presque le double de ce qu'ils auraient eu avec Giscard, et ce n'est pas fini, puisque Mauroy prévoit un nouveau plan de relance pour la rentrée. Pas plus que le gouvernement Barre, le gouvernement Mauroy ne lésine sur les dépenses dès qu'il s'agit d'arroser les patrons.

Faire payer les riches ?

Il faut bien trouver de l'argent pour financer toutes ces largesses. Le gouvernement se targue de faire payer les riches et le septennat a été inauguré par la décision de prélever des impôts - exceptionnels - sur les riches. Mais remarquons qu'entre l'impôt exceptionnel sur les grosses fortunes, les prélèvements exceptionnels sur les banques et les compagnies pétrolières, la taxe sur les frais généraux des sociétés pour 1980 et l'augmentation de la TVA sur les hôtels de luxe qui, elle, est définitive, les rentrées supplémentaires dans les caisses de l'Etat se montent à 6,8 milliards; ce qui, en regard de ce qui a été distribué aux entreprises, est bien loin du compte.

Augmentation des tarifs publics

Non, Mitterrand ne fait pas payer les riches, mais il fait payer les travailleurs. Car depuis trois mois l'augmentation des prix a été bon train : deux hausses sur l'essence — 15 centimes fin juin, puis 6 centimes le 1er août — ; l'électricité augmentée de 15 %, le gaz de 17 %, les

transports en commun de la région parisienne de 14 % environ, les tarifs SNCF de 10 %, les loyers de 10 % à 13 %, sans oublier les tabacs. C'est bel et bien le gouvernement qui mène la danse, tout en faisant mine de vouloir s'en prendre aux commercants. En matière d'inflation et de hausse des prix, le nouveau gouvernement procède exactement comme l'ancien. Et ce n'est pas fini, puisque Fabius, le ministre du Budget, prévoit 13,5 % d'augmentation des prix pour 1982, c'est-à-dire une augmentation à peine inférieure à ce qu'elle était avec le gouvernement précédent.

L'augmentation du SMIC rattrapée par la hausse des prix

Bien sûr, les salaires ne suivent pas. L'augmentation de 10 % accordée en juillet pour le SMIC a été si largement rognée par les hausses que le gouvernement se doit de le réajuster à nouveau en septembre. Mais surtout, les autres salaires, eux, n'ont pas du tout suivi.

un nouveau « plan de relance » pour les patrons

Mais ce n'est pas fini. Le gouvernement prévoit un nouveau « plan de relance » à la rentrée, c'est-à-dire de nouveaux milliards pour les patrons. Les nationalisations elles-mêmes sont destinées à permettre aux patrons d'investir dans les secteurs les plus rentables les généreuses indemnités qu'ils recevront. Les largesses du gouvernement seront telles que le projet de budget 1982 programme un déficit de 100 milliards, qu'il faudra bien que quelqu'un paye.

Alors, en fait de changement, il n'y a rien pour les travailleurs. C'est toujours le chômage, l'inflation, toujours la vieille même politique au service des puissants.

Pas de panique chez les riches!

C'est le 30 septembre prochain que sera discuté par le Conseil des ministres le projet de budget préparé par Laurent Fabius.

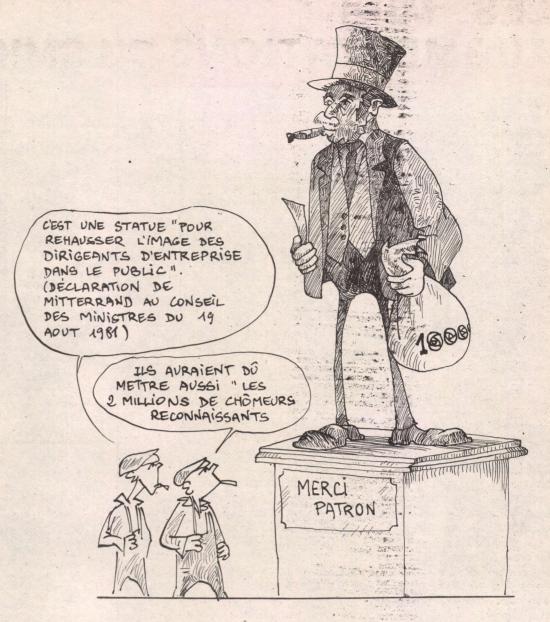
Les ministres ont suggéré différentes mesures: augmenter les taxes sur l'essence, inventer d'autres taxes (« il ne nous est pas interdit d'avoir de l'imagination », aurait dit Laurent Fabius), augmenter la TVA, etc. Tout cela n'a pas fait de grands remous et n'a pas choqué grand monde. Par contre il y a eu un tollé, dans la presse et ailleurs, quand Laurent Fabius, dans une interview au Journal du Dimanche du 23 août, a parlé de plafonnement du quotient familial pour les gros revenus, et surtout, surtout, d'un impôt sur les grandes fortunes.

Les petits et moins petits patrons ont menacé de ne plus investir. Les professionnels de l'immobilier ont annoncé une crise du logement locatif, donc de l'industrie du bâtiment. Jusqu'au directeur du Matin de Paris, Claude Perdriel, qui a poussé la sonnette d'alarme, dans son journal devenu officiel, parlant de projets « discutables, voire même incompréhensibles » !

Elle était pourtant très modeste, la suggestion de Laurent Fabius. Faire payer les riches? Il ne faut rien exagérer.

Il s'est tout de suite opposé à l'idée d'un taux d'imposition de 8 %, qui à ses yeux aboutirait à une sorte de confiscation des biens. Il trouve même excessif un taux d'imposition de 5 %. Que reste-t-il? Pas de quoi, vraiment pas de quoi rompre l'état de grâce y compris du côté des grandes fortunes. Juste de quoi crier avant que ça fasse mal. Et toute cette petite levée de boucliers, c'était à l'usage du bon peuple... et des ministres de gauche. Du côté de la presse de droite « sérieuse » qui s'adresse aux bourgeois, on voit les choses de façon nettement plus réaliste. L'éditorialiste du Figaro du 1er septembre, quant à lui, félicite le ministre du Budget pour sa « volonté de modération ». Pour Le Figaro, un impôt sur les fortunes n'est pas souhaitable, mais, cela dit, avec un faible taux comme le laisse entendre Fabius, « il ne s'agirait plus d'une véritable folie ». Le Figaro affirme même que dans ces conditions, des hommes comme René Monory, ex-ministre de Giscard, serait prêt à s'y rallier. Finalement, il ne s'est trouvé que des journalistes de la gauche officielle pour se faire peur eux-mêmes avec la peur qu'ils prêtent aux riches...

S.H.



Sillans-la-Cascade (Var)

Un site « protégé » entre les mains des promoteurs

Sillans-la-Cascade, un village dans le Var, est normalement un site protégé, le village et sa cascade ayant été déclarés « sites classés ». C'est sans doute cela qui a attiré les promoteurs et les affairistes sur le bourg... et a transformé complètement le site.

Voici ce qu'en dit un habitant, venu discuter avec nos militants lors du passage de la caravane Lutte Ouvrière en Provence :

« Il y a vingt ans, les 2.200 hectares de la commune étaient occupés par des petits exploitants agricoles, par les terrains communaux et par une grosse propriété d'environ 700 hectares. Aujourd'hui il n'y a plus que deux petits exploitants, les terrains communaux sont vendus, et seuls 15 hectares de la grosse propriété sont encore cultivés. Pour les habitants, les commerces qui existaient auparavant dans le village ont presque tous disparu; il ne reste plus qu'une épicerie, mais on ne trouve ni boulangerie, ni boucherie...

Sur la colline, les villas se sont dressées, construites n'importe comment dans les bois. Rien que sur le plan de la sécurité, cette implantation anarchique pose des problèmes. Par exemple en 1979, il y a eu un grand incendie: les pompiers ont été entièrement occupés à protéger ces villas, toutes dispersées, en les arrosant, mais sans pouvoir du coup s'attaquer à l'ensemble de l'incendie; et le feu s'est étendu sur des kilomètres.

Pour développer les équipements de la commune dans un sens favorable aux promoteurs, la mairie s'est lancée dans de grosses dépenses, pour construire un centre de loisir, un camping, un relais équestre et une piscine. Mais cela est loin d'avoir toujours été fait avec l'assentiment des principaux intéressés, ceux qui vivent toute l'année ici: ainsi, c'est avant même que la procédure d'expropriation soit achevée que l'ancienne propriétaire du terrain où a été construite la piscine s'est retrouvée un beau jour avec les bulldozers et les engins de terrassement sur sa propriété. Et pourtant elle refusait de vendre son terrain, surtout au prix qu'on lui proposait (moins de 4 F le mètre carré, en 1978).

C'est à cette époque que nous avons créé le Comité d'intérêt du village, qui fonctionne toujours et regroupe 80 personnes. Nous nous sommes ainsi occupés de cette affaire, avons réussi à en faire parler dans la presse de la région et avons finalement obtenu que le prix donné à la propriétaire du terrain soit un peu plus que dou-

Jusqu'à maintenant le maire a réussi à repousser, par des emprunts, les échéances des lourds crédits contractés pour ces dépenses. Mais la commune a déjà un milliard d'anciens francs de dettes, et il faut bien en payer la note : cette année les 317 habitants de la commune ont vu leurs impôts locaux doubler, et on s'attend à ce qu'ils triplent l'année prochaine.

Tout cela alors que les services, par contre, ne sont assurés que pendant la période d'été. Pendant l'hiver la saleté s'accumule dans les rues, qui ne sont nettoyées qu'à la belle saison. Autre exemple, l'éclairage de la cabine téléphonique était en panne depuis l'automne, il n'a été réparé qu'en juin...

Tout est orienté désormais sur le tourisme, et j'ai moimême subi un tas de tracasseries et de pressions quand j'ai tenté de m'installer pour cultiver les terres qui viennent de ma famille : on voulait m'amener au contraire à vendre.

Et cela ne profite même pas à toutes les catégories de touristes: car, pour ceux qui n'ont pas de villa, le camping est situé à deux kilomètres du village, à côté de l'usine d'incinération d'ordures; et comme de plus les ordures ne sont pas brûlées, faute de fuel, elles sont stockées au beau milieu du camping! Il est vrai que, lorsque l'usine fonctionne, ce n'est pas mieux: elle rejette entre autres du benzopyrène, qui est cancérigène.

Si cela continue comme ça, Sillans-la-Cascade ne sera plus qu'un village fantôme les trois-quarts de l'année. »

Les nationalisables se vendent cher

La spéculation sur les actions des sociétés nationalisables s'était considérablement accrue la dernière semaine du mois d'août. D'après les chiffres cités par Le Monde, en l'espace d'une semaine les actions des « nationalisables » ont gagné 10, 20 %, 25 % dans le cas de Rhône-Poulenc. Dans le même temps, les transactions sur ces titres augmentaient considérablement, au point de représenter pratiquement la moitié des échanges quotidiens réalisés à terme.

Elle est bien lointaine, l'époque où les nationalisations faisaient peur. Aujourd'hui on va bientôt faire la queue pour toucher les indemnités. Et puisque l'Etat va racheter, autant lui vendre cher, le plus cher possible. Et il a suffi de quelques précisions officielles sur les modalités de remboursement (notamment sous forme de remises d'obligations très avantageuses pour les actionnaires) pour que la spéculation à la hausse sur les actions des nationalisables éclate...

Mais tout le sel de l'événement revient au Figaro, qui, trouve moyen de s'indigner de l'affaire en ces termes, dans un éditorial paru le samedi 29 août: « Comment conserver sa sympathie à un gouvernement, même si l'on a voté à gauche, dont le premier projet proclamé légitime et déterminant pour la conduite des affaires économiques du pays a pour conséquences d'enrichir en quel-

ques jours l'espèce la moins défendable des spéculateurs? ».

Ce sont ses lecteurs, bourgeois, patrons, possesseurs d'actions nationalisables ou pas, ou spéculateurs (qui bien souvent sont les mêmes) qui ont dû en faire une tête! D'ici à ce que Le Figaro veuille faire payer les riches, histoire de rester dans l'opposition... Il y a des sujets avec lesquels il ne faut pas plaisanter!

Laurent DIEMER

LE GENDARME INDIGNE

Les habitants du canton de Moncoutant (dans les Deux-Sèvres) ne sont pas contents. Ils ont envoyé une pétition à Charles Hernu: ils veulent récupérer leur gendarme. La direction de la gendarmerie le leur a en effet confisqué pour le muter ailleurs, parce qu'il ne pouvait plus y « exercer son métier dans les conditions convenables ». C'est qu'il était bien aimé par les habitants de Moncoutant, ce gendarme indigne. Il était l'ami de tout le monde, il était de toutes les activités du village. Il aimait les gosses... et savait à merveille faire le clown à la fête de l'école!

Un danger public, en somme. Si l'agent de la force publique ne faisait plus peur aux enfants, où irait la République?

B.M.

LES MINI-**AUGMENTATIONS DU SMIC**

A compter de ce lundi 1er septembre, le SMIC est majoré de 3,7 %. Le taux horaire du SMIC passe ainsi de 16,72 F à 17,34 F, ce qui correspond, pour un travail de 40 heures par semaine, à un salaire mensuel de 3.017,16 F.

Ce relèvement du salaire minimum n'a rien d'exceptionnel. Ce n'est que l'application de la législation, qui prévoit d'indexer le SMIC sur l'indice officiel des prix... avec néamoins du retard puisque 2,7 %, cela correspond à la hausse des prix entre mai et juillet. Cette augmentation du SMIC n'est en fait qu'un rattrapage sur la hausse du coût de la vie.

Depuis le changement de gouvernement, ce n'est qu'en juin dernier qu'on a vu l'augmentation du SMIC correspondre vraiment à une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC. Et encore, on ne peut pas dire qu'il se soit agi là d'un relèvement vraiment substantiel du SMIC puisque, dans les 10 % d'augmentation de celui-ci, seuls 5 % correspondaient à une augmentation rééelle (4,3 % correspondaient à l'augmentation des prix des trois derniers mois, et 0,67 % à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat ouvrier moyen depuis un an et dont la loi prévoit la répercussion sur le SMIC). Mais surtout on

peut dire que les 840.000 smicards actuels (chiffre officiel) n'ont pas tous, et loin de là, bénéficié de l'augmentation.

Les patrons semblent avoir bien souvent suivi une circulaire du CNPF qui leur conseillait d'incorporer les primes de certains travailleurs payés au SMIC au salaire, leur enlevant ainsi le droit au relèvement de 10 %. D'autres fois, c'est le même résultat qui a été obtenu en incorporant au salaire de base les indemnités logement et chauffage... Certains travailleurs à domicile ont continué à toucher le même salaire, leur patron ayant préféré réduire leur travail hebdomadaire d'une heure ou deux.

Il faut dire que le gouvernement, qui avait insisté sur la « nécessité de réduire la répercussion de la majoration du SMIC sur les autres salaires », en particulier ceux tout juste supérieurs au SMIC, n'a fait qu'encourager les patrons à trouver des biais pour diminuer cette augmentation, tout en bénéficiant de l'allègement des charges sociales qui accompagnait la mesure.

Dans toute cette opération, faite aux moindres frais pour les patrons, la plupart des bas salaires n'auront pas augmenté. Seul le nombre de smicards a augmenté.

Brigitte MONTAGNE

RESTAURATION:

LES SERVEURS TRINQUENT

L'hôtel Ibanes à Carnon dans l'Hérault, employait jusqu'à la fin août sept personnes. Deux travailleurs ont été rayés des effectifs. L'un d'eux, serveur en restauration, nous a raconté ses conditions de travail et les motifs de son licenciement :

« — Je travaillais de 10 heures du matin jusqu'à la fermeture vers minuit environ. Nous étions deux serveurs au restaurant et deux au bar. Chaque jour nous avions environ 160 couverts à servir, alors qu'un serveur s'occupe en moyenne de 60 couverts. Le service restaurant durait de 12 h 30 à 14 h et de

19 h 45 à 21 h 30. Le reste du temps, il y avait le balayage et la cave à faire, toutes les boissons à ranger et tout cela sept jours sur sept, sans aucun jour de repos. Il arrivait aussi que nous ne mangions pas le midi car nous n'avions pas le temps, d'après le patron. De plus aucun vestiaire n'était mis à notre disposition et il n'y avait pas de douche prévue pour le personnel masculin. Le patron avait seulement autorisé les femmes à utiliser les douches des chambres d'hôtel.

- Je suis payé 4.000 F par mois plus environ 3.000 F de pourboires, soit 7.000 F pour 14 heures de travail quotidien sept jours sur sept. Le patron, lui, ne déclarait que 2.500 F sur les 4.000. Il nous donnait le reste en liquide de la main à la main.

 Nous avions l'intention de monter une section syndicale. Le patron l'a appris et il nous a annoncé que nous étions de trop. Mon copain a pris son compte. J'ai refusé. Il m'a alors annoncé mon licenciement. J'étais embauché sous contrat à durée déterminée pour la saison. Mais je n'accepte pas. Je suis allé voir l'inspecteur du Travail. Je vais attaquer aux prud'hommes le patron qui est une notabilité de droite connue localement. »

Correspondant LO



La solidarité-chômage de la AMNISTIÉS... **CFDT**

Un conseil interministériel sur le déficit des caisses d'assurances chômage (UNEDIC) s'est réuni. Et l'idée de faire cotiser les fonctionnaires pour le chômage a été ressortie des tiroirs de l'ancien gouvernement. Rien de précis pour le moment, mais l'idée a été vite rattrapée au vol par certains « partenaires sociaux ».

La cotisation chômage pour les fonctionnaires, les syndicats jusqu'à présent s'y opposaient et s'en indignaient. A l'occasion de ce conseil interministériel, l'un d'entre eux, la CFDT, s'est jeté à l'eau. Elle s'est en effet prononcée « pour l'élargissement de la solidarité existant actuellement entre les salariés du secteur privé à l'ensemble de la population active, c'est-à-dire à toutes les catégories d'actifs non salariés, et pas seulement aux salariés du secteur public ». Une manière élégante de dire que les fonctionnaires et les contribuables non salariés doivent passer à la caisse.

Certes, l'idée de solidarité de l'ensemble de la population à l'égard des chômeurs, au lieu d'en faire supporter la charge financière par les seuls salariés de l'industrie,

n'est pas fausse. Et on peut défendre légitimement l'idée que enseignants, cheminots, postiers, commerçants, artisans, paysans, etc. participent eux aussi au financement des indemnités chômage. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Pourquoi ne pas mettre en particulier à contribution ceux qui mettent les travailleurs au chômage pour sauvegarder leurs profits, les industriels et les patrons, eux qui bénéficient par ailleurs de multiples moyens d'échapper à

Mais, de cette catégorie de la population, la CFDT ne dit pas un mot. Tient-elle à ce qu'ils restent, comme d'habitude, au-dessus de toute solidarité? Décidément, la CFDT semble tenir à forger sa nouvelle image de syndicat officiel et anticipe longtemps à l'avance sur ses obligations de solidarité gouvernemen-

Marie-Claude SOLAC



MAIS CHÔMEURS

Au cours d'un conflit en 1979, la direction de la SNIAS avait licencié 7 militants de la CGT (dont 2 conseillers municipaux du PCF) qu'elle accusait de violence à l'égard des cadres de l'entreprise. L'affaire était d'ailleurs passée devant la justice, qui avait, contrairement à ce que demandait la direction, refusé l'inculpation des militants licenciés. Malgré tout les licenciements étaient maintenus.

Après l'élection de Mitterrand et le vote de la loi d'amnistie par le gouvernement, loi qui doit permettre la réintégration des militants sanctionnés du fait de leur activité syndicale, les ouvriers licenciés qui, pour 5 d'entre eux, sont toujours au chômage, ont pensé qu'il était temps de faire revenir la direction sur sa décision. Le 24 août, ils ont passé les grilles de l'entreprise et, accompagnés d'une centaine de militants de la CGT et de la CFDT, ils ont pointé et rejoint des postes

La direction de la SNIAS, quant à elle, s'en tient à l'application stricte de la loi d'amnistie et s'appuie sur le fait que celle-ci ne prévoit le réembauchage d'un salarié licencié que dans le cas où celui-ci avait un mandat de délégué, ce qui n'est pas le cas des 7 travailleurs de la SNIAS. De plus, elle a fait bloquer les comptes en banque des licenciés et menace de leur retirer 300 F par jour de présence à l'usine, ainsi que l'y autorise une ordonnance en référé de février 1980, qui interdit l'entrée de l'entreprise à ces 7 militants.

A l'intérieur de l'entreprise, FO et la CGC s'opposent à l'action de ces travailleurs. FO dit ne pas vouloir tomber dans la provocation et s'en tient, comme la direction, à la stricte application de la loi. Le PC et la fédération du PS de Loire-Atlantique ont, eux, apporté leur soutien à l'action de la CGT et de la CFDT. Mais en cela la fédération du PS est en contradiction avec le ministre socialiste du Travail, Jean Auroux, qui a fait publier le dimanche 30 août une circulaire fixant les conditions d'application de la loi d'amnistie.

Car le ministre socialiste donne raison au général Jacques Mitterrand, frère du président et P-DG de l'entreprise nationalisée qu'est la SNIAS, quand il confirme que la réembauche d'un licencié n'est prévue que s'il est délégué et que, même dans ce cas, ce n'est pas automatique. Encore faut-il que la direction soit d'accord!

Autrement dit, on est amnistié, soit, mais on reste chômeur. Le gouvernement de gauche avait dit que les entreprises nationalisées seraient le fer de lance de sa politique sociale : on voit mieux Correspondant LO aujourd'hui ce qu'il entendait par là.

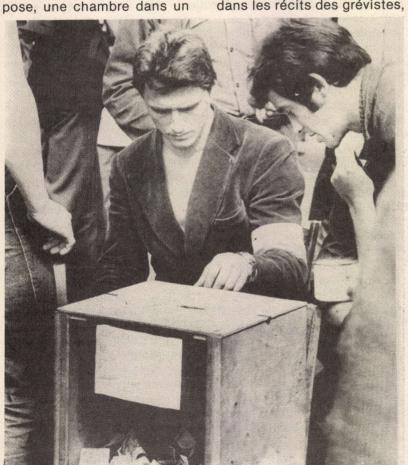
« Scènes de grèves en Pologne »

de Jean-Yves Potel

Un an après la signature des accords de Gdansk entre le gouvernement polonais et les grévistes de la Baltique, voici un livre fort documenté et particulièrement vivant sur les hommes et les femmes qui ont « fait » 1980 en Pologne, et notamment sur le littoral de la Baltique, dans ce bastion de la classe ouvrière polonaise, dans les chantiers de Gdansk-Gdynia-Sopot.

La partie la plus intéressante de ce livre-document est composé d'interviews de grévistes, de militants ouvriers que Jean-Yves Potel a rencontrés sur place, en particulier en août 1980. A travers tous ces témoignages, on voit vivre les travailleurs polonais, leurs problèmes quotidiens nous semblent plus proches quand ils racontent ce qu'était leur vie avant la grève, une vie faite de bas salaires, de queues interminables pour acheter la moindre chose dans des magasins le plus souvent vides, et du mépris des bureaucrates, des nantis du régime, qui prétendent parler au nom des travailleurs. Alors que ces derniers se gobergent et possèdent de belles datchas, on voit un vieil ouvrier des chantiers navals de 60 ans qui se demande si on lui laissera prendre sa retraite dans le seul logement dont il disfoyer ouvrier, chambre qu'il partage d'ailleurs avec un jeune travailleur qui, lui, attend depuis 9 ans un logement pour y habiter avec sa femme et sa fillette dont il est séparé.

Alors, au début de l'été 1980, quand le gouvernement a voulu diminuer encore un peu plus le niveau de vie de la population en augmentant de 70 à 80 % le prix de la viande, cela a mis le feu aux poudres et la grève, de proche en proche, a embrasé tout le pays, forçant le gouvernement, le 31 août, à négocier avec les représentants des grévistes. Le gouvernement dut, chose auparavant impensable dans un pays de l'Est, accepter l'existence d'organisations autonomes de la classe ouvrière et même reconnaître le droit à l'existence de syndicats nés de la grève et indépendants du régime. On voit, dans les récits des grévistes,



Les grévistes du chantier Lénine de Gdansk organisent la solidarité financière. (AFP)



A Gdansk, les murs ont la parole...

(AFP)

que cette revendication de « syndicats libres » (la première des 21 revendications du MKS de Gdansk en août) a pu être reprise par des millions de travailleurs qui la considéraient comme primordiale, parce que cette revendication correspondait à la volonté des grévistes de ne plus se faire gruger, comme en 1956 ou en 1970. Cette prise de conscience, cette idée qu'il faut tirer les leçons des précédents mouvements, reviennent fréquemment dans les discussions rapportées par Potel. Et Gierek, puis Kania seront bien forcés de reconnaître que la classe ouvrière polonaise a changé, que la conscience de sa force et de ses intérêts a progressé, comme l'écrivait *Sodidarnosc* (le journal des grévistes de Gdansk), le 27 août, au plus fort de la grève : « Messieurs (les négociateurs du gouvernement)! Vous ne parlez plus à ceux qui, en décembre 1970, vous ont répondu: « Nous vous aiderons », lorsque vous avez demandé: « Nous aiderez-vous? ». Nous sommes différents maintenant, avant tout parce que nous sommes ensemble, donc plus forts. Nous sommes différents parce que pendant trente ans nous avons appris que les promesses restaient illusions. Nous sommes différents, parce que nous avons compris qu'il

assainissement ». Témoin aussi ce dialogue, à la cantine des chantiers navals de Gdansk: « Dès le début, le comité de grève a été clair. Nous ne sommes pas intéressés par la personnalité de ceux qui gouvernent. Ils sont tous pareils.

fallait entendre exploitation,

lorsque nous entendions:

- On est là pour les mettre au pas, insiste une jeune femme. (...)

- (Pour discuter avec les autorités) on élira des gens résolus à notre direction, des gens qui ne plient pas, des durs, des gens intelligents ».

Et si effectivement, au

cours de la grève, surgissent des dirigeants ouvriers représentatifs de leurs camarades, ceux-ci entendent bien pouvoir contrôler leurs représentants. Là aussi, le livre de Potel montre bien quelle a été la démocratie régnant dans le mouvement, comment les négociateurs ouvriers étaient sous le contrôle immédiat des grévistes, les négociations étant retransmises en direct dans les entreprises par la sonorisation intérieure. De même, on a pu voir sur les photos, dans la presse ou à la télévision, qu'au comité de grève inter-entreprises de Gdansk, le MKS, de nombreux délégués présents avaient avec eux des appareils à cassettes. C'est que, le MKS regroupant les délégués de plus de 600 entreprises à la fin du mouvement, ceux-ci enregistraient sur cassettes les débats, les interventions, les décisions prises, pour ensuite les rediffuser dans l'entreprise qui les avait

Certains chapitres de ce livre ne concernent pas directement la grève ou la situation de la classe ouvrière, mais plus généralement la situation polonaise. Ainsi Jean-Yves Potel expose de façon détaillée l'évolution des courants qui, depuis 1956, parcourent l'intelligentsia. Il montre comment le courant se référant au marxisme a pratiquement disparu, ses principaux animateurs rejetant, comme Jacek Kuron (fondateur du KOR et devenu depuis août 1980 un des experts de la direction de Solidarité), les perspectives qui étaient les leurs jusque dans les années soixante-dix, pour s'aligner, de fait, derrière les catholiques qui, chose nouvelle, donnent le ton non seulement à l'intelligentsia mais aussi à la direction de Solidarité, par le biais notamment de Lech Walesa.

Par ailleurs, certaines appréciations de Potel concernant le régime (il reprend à son compte les idées de la LCR sur cette question) sont pour le moins contestables, en particulier lorsqu'il écrit : « Ce parti (le POUP — le Parti Communiste polonais) n'a que très rarement réussi à emporter l'enthousiasme du prolétariat polonais. Il a même gâché toutes les occasions (où) il aurait pu conserver cette confiance ». Comme si le POUP, qui se confond avec l'appareil d'Etat polonais, avait jamais eu pour objectif de représenter les intérêts des travailleurs polonais! De même, si Potel explique pourquoi la religion occupe une telle place dans la Pologne actuelle, s'il rappelle aussi que l'épiscopat, face à la classe ouvrière en lutte, s'est toujours comporté comme un frein pour les travailleurs et un allié de la dernière heure pour les bureaucrates, il ne met guère en évidence la signification politique de l'emprise de la religion sur le mouvement ouvrier actuel, au profit des nationalistes polonais. Ce nationalisme religieux n'est d'ailleurs pas inhérent au mouvement ouvrier polonais lui-même (ce n'était le cas ni en 1956, ni en 1970 ou 1976) et, s'il a pris une telle place en 1980, cela tient pour une large part aux choix politiques des dirigeants ouvriers du mouvement de 1980, comme Walesa, qui se sont révélés être les seuls à être capables d'en prendre la tête.

Ces réserves mises à part, ce livre n'en reste pas moins fort intéressant. Il y passe un peu de ce souffle qui balaie la Pologne depuis plus d'un an, notamment parce que l'auteur a su, très souvent, s'effacer pour laisser la parole à celles et ceux qui font vivre et grandir un mouvement ouvrier comme il en existe peu d'aussi puissant et résolu actuellement dans le monde.

Pierre LAFFITTE

Scènes de grèves en Pologne de J.Y. Potel. Ed. Stock 2. 290 pages. 45 F environ.

LIVRES

Réédition

gide voyage au congo

suivi de le retour du tchad



André Gide avait 56 ans et un long passé d'écrivain quand, en juillet 1925, il s'embarqua pour un voyage en Afrique Equatoriale Française. Pendant dix mois, il parcourut le Congo, le Gabon, l'Oubangui-Chari, le Tchad et le Cameroun. Rentré en France, il publia ses carnets de route: Voyage au Congo et Le retour du Tchad, qui viennent d'être réédités dans la collection Idées-Gallimard.

Officiellement, Gide était « chargé de mission » par le ministre des Colonies. Mais c'est en simple touriste qu'il veut voir les régions qu'il traverse, sans idée préconçue sur ce à quoi il pourrait être utile. Il consacre effectivement la majeure partie de ses carnets à raconter les épisodes du voyage, à décrire soigneusement les paysages, la flore et la faune, les danses et les coutumes indigènes. Il n'oublie pas non plus la littérature classique : relisant La Fontaine, Molière, Goethe, Shakespeare et bien d'autres, il note ses

réflexions sur tel vers ou telle œuvre.

Mais, au milieu de ces préoccupations touristiques et littéraires, il garde les yeux ouverts sur les hommes et la société qui l'entourent. Il découvre ainsi un certain nombre d'attitudes et de faits révoltants et entreprend de dénoncer ces « abus ». Il se heurte alors à la solidarité bien organisée des Blancs, commerçants, administrateurs, fonctionnaires, à la complicité ou à la peur des Noirs. Mais l'hypocrisie et la loi du silence est ce qui le révolte le plus. Et, surtout dans le Voyage au Congo, il dénonce l'exploitation et l'oppression des Noirs : les méfaits de la Compagnie Forestière Sangha-Oubangui, le régime de monopole des Grandes Concessions, la complicité des fonctionnaires, les fraudes sur les impôts, la cueillette forcée du caoutchouc, les corvées meurtrières du portage et de la construction des routes, le dépeuplement de régions entières, l'arbitraire de la justice, le régime des prisons, les tortures et les massacres.

Certes, Gide n'est pas un anticolonialiste, ni un révolutionnaire. Il est persuadé que les « abus » qu'il dénonce sont limités et qu'ils nuisent à la colonisation, en ellemême acceptable. C'est à l'administration et au gouvernement qu'il adresse ses rapports, au nom du bon fonctionnement des colonies. Il propose les réformes qu'il suffirait d'appliquer pour que la situation redevienne acceptable. Mais cet humanisme réformiste ne l'empêche pas de dénoncer publiquement l'injustice et l'hypocrisie et d'affronter les attaques des colonialistes plutôt que de taire une réalité qui le révolte. « La vérité coûte cher en brousse », lui avait dit un chef noir. Mais Gide avait suffisamment d'honnêteté intellectuelle pour passer outre. Vincent GELAS

Voyage au Congo suivi de Le retour du Tchad d'André Gide. Collection Idées-Gallimard n° 443. 496 pages. 22 F environ.

« La Sécurité Militaire » de Jean Dolent et Thomas Daquin

Dans ce court ouvrage publié au début de l'année 1981, les auteurs, qui sont tous deux secrétaires du Comité des droits et libertés dans l'institution militaire, à la Ligue des Droits de l'Homme, dénoncent ce qui se cache sous l'appellation de « Sécurité Militaire ».

Théoriquement destinée à protéger les installations militaires contre l'espionnage ou le sabotage, la Sécurité Militaire s'occupe en fait surtout de ce que les militaires appellent « l'ennemi intérieur », c'est-à-dire tous ceux qui à leur goût sont un peu trop de gauche.

Ayant des attributions

aussi vastes que mal définies, la Sécurité Militaire règne non seulement sur le contingent et les militaires de carrière, mais aussi sur tous les personnels civils qui, à un titre ou à un autre, travaillent pour l'armée. En particulier, c'est elle qui possède la haute main sur toutes les habilitations à travailler dans les zones sous protection militaire.

Le livre décrit le fonctionnement de ce service, et conclut sur une mise en cause du régime giscardien, expliquant par exemple que « la sécurité est aujourd'hui le drapeau d'un régime qui tente de justifier ses attaques contre les libertés ». Pour les



auteurs, « la mise hors d'état de nuire de cette police politique est une exigence immédiate de la

lutte pour la défense des libertés dans l'institution militaire ». Cette conclusion suit l'extrait d'une

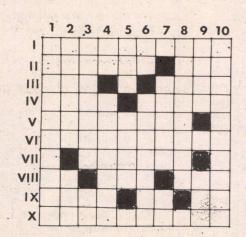


interview, allant dans le même sens, de Charles Hernu, alors simple député socialiste.

Reste à savoir ce que deviendra la Sécurité Militaire sous le règne du ministre de la Défense Charles Hernu...

Alain LEMART
La Sécurité Militaire de
Jean Dolent et Thomas
Daquin. Edition du Cerf.
128 pages.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — I. Elle mène son train. II. L'opium du peuple en peintures. Ils font les grandes rivières. III. Fait le beau devant un ami. Des lustres. IV. Pronom. Fruit rouge. V. N'a pas beaucoup de sujets à traiter. VI. Ce que font ceux qui peuvent attendre. VII. Elle se dilate la rate, VIII. Participe. Non altéré. Abréviation. IX. Certains la préfèrent bourrée. Article. Lu à l'envers. X. Pièces de réception.

VERTICALEMENT. — 1. Ce n'est pas un homme de servitude. 2. Gros minet. Un bout de nature. 3. C'est un symbole d'asservissement. Abréviation. 4. C'est n'importe qui. Elle a salement perdu son ventre. 5. Place. Coureur australien. 6. Ne se déplace pas sans mal. A pris du poids. 7. Palmier. Pronom inversé. 8. Agacées. 9. Les plus chères sont généralement imprenables. Occis. 10. Indispensables.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I C H I R U R G I E N

II H E R E S A L P E

III A L E E E O L E R

IV R E N T E S I T U E

V C R E E S I T U E

VI U E T E U L E S M

VIII I N D E L E L I

IX E T I R E E O U T

Solution du problème précédent



« Le facteur sonne toujours deux fois »

avec Jack Nicholson

Ce film est la quatrième version d'un célèbre roman noir américain, et la x-ième version du trio : le mari, la femme et l'amant.

Dans les années 1930, aux Etats-Unis en pleine crise économique, une sorte de vagabond, mi-chômeur, mi-délinquant, comme la période et le pays en produisaient beaucoup, échoue dans un relais routier isolé tenu par un Grec et sa femme. Une passion violente, plus sensuelle que sentimentale, rapproche celle-ci et le nouveau venu. Le mari gêne. Ils décident de s'en débarras-

La justice humaine ne réussira pas à les confondre, mais la justice divine - le destin fait bien les choses! - ne les loupera pas au tournant...

Quoique bien joué et bien filmé, l'intrigue cousue de fil blanc ne passionne guère. Et les efforts de l'auteur pour rendre les personnages attachants malaré leur monstruosité, en les présentant comme des êtres faibles et des victimes avides de bonheur, dans un monde qui en offre peu, et non comme de simples individus malfaisants, laissent malgré tout le spectateur relativement indifférent.

Restent quelques traits intéressants et bien exprimés sur l'inanité du « grand rêve américain » et sur les mœurs cyniques et violentes d'une société construite sur un seul critère: l'argent.

On ne s'ennuie pas. Pourtant, même sans connaître les multiples versions précédentes, on éprouve une vague impression de déjà-vu...

Alain MARQUET



« Madame Claude n° 2 »

Madame Claude N° 2 est un peu, par rapport au porno classique et sordide, ce que, dans le métro, la 1^{re} classe représente par rapport aux secondes: ce n'est pas mieux, mais cela fait mieux... Et puis, cela dépayse, car les amateurs du genre ignoraient sans doute tout ce qu'un lord anglais peut faire tandis que sa partenaire - venue tout exprès de Paris - réussit à conserver sans un faux pli son tailleur Chanel.

Comme il est dit dans le film mais les lecteurs du Canard enchaîné le savaient depuis longtemps — Madame Claude et « ses filles » étaient de précieuses auxiliaires des gouvernements gaullo-giscardiens, déployant tous leurs talents pour tenir la plume de certains hauts fonctionnaires étrangers tardant à signer d'importants contrats ou traités commerciaux. Ceci dit, comme sous leurs visons « bon chic bon genre », ces grandes dames de petite vertu ne portent pas grand-chose, le spectateur en mâle de révélations n'apprendra pas grand-chose de neuf sur les dessous de la Ve République. Ceux que cela intéresserait vraiment peuvent toujours se reporter à la collection du Canard enchaîné, cela sera toujours plus drôle que ce porno sous cellophane.

L.P.

Sélection

Films récents...

ELEPHANT MAN.

de D. Lynch. L'histoire vécue de John Merrick, atteint d'une grande difformité, dans l'Angleterre victorienne. Un film sur la tolérance. UGC Opéra 2e. Cinoche 6e (vo).

THE POLICEMAN.

de D. Petrie. Le Bronx, quartier pauvre de New York, où un policier pris de scrupules, incarné par Paul Newman, est aux prises avec ses supérieurs

Capri 2e. Marignan 8e (vo). Delta

TROIS FRÈRES. de F. Rosi.

Trois frères retournent à la ferme natale dans l'Italie du Sud. Une vision de la société italienne et de ses problèmes à travers la vie de chacun d'eux.

Studio de la Harpe 5e (vo).

LES UNS ET LES AUTRES. de C. Lelouch.

Une fresque musicale retraçant l'histoire des 40 dernières années.

Paramount Marivaux 2e. Paramount Odéon 6e. Publicis Elysées 8e. Paramount Opéra 9e. Paramount Galaxie 14°. Paramount Montparnasse 14°. Paramount Maillot 17°.

...et moins récents

LE DERNIER MÉTRO. de F. Truffaut.

Paris sous l'Occupation à travers l'histoire d'une troupe de théâtre.

LES NOUVEAUX MONSTRES.

Sketches de Monicelli, Risi, Scola. Douze séquences féroces, drôles, sarcastiques, au

Ciné Seine 5e (vo).

FAME. de A. Parker.

Des jeunes apprennent la musique et la danse dans une

certains très émouvants.

« L'homme de fer » d'A. Wajda.

On ne voit pas grand-chose sur le déroulement des grèves de

1980 elles-mêmes. Mais les témoignages qu'il montre sur les dix

années qui ont précédé les grèves de 1980 sont intéressants, et

Forum Cinéma 1er (vo). Studio de la Harpe 5e (vo). Hautefeuille 6e

(vo). Pagode 7° (vo). Elysées Lincoln 8° (vo). Marignan 8° (vo). St-Lazare Pasquier 8°. Français 9°. Nation 12°. Montparnasse Pathé

14e. Sept Parnassiens 14e (vo). 14 Juillet 15e (vo).

école américaine. Saint-Michel 5e (vo).

LILI MARLEN. de Fassbinder.

L'histoire romancée de l'interprète de cette rengaine fredonnée par les soldats du IIIe Reich sur tous les fronts, amoureuse d'un jeune Juif de Zurich qu'elle aide à lutter contre les nazis. Lucernaire 6e (vo). Calypso 17e Elysée Lincoln 8e (sous-titres anglais).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE. de S. Kubrick.

Un film de science-fiction. Saint-Michel 5° (vo). Trois-Haussmann 9e.

THE ROSE.

de M. Rydell. Un film émouvant qui retrace la carrière d'une célèbre chanteuse du rock.

Bonaparte 6e (vo).

THE BLUES BROTHERS. de J. Landis.

Une comédie musicale loufoque avec Cab Calloway, Ray Charles, Aretha Franklin. Calypso 17e (vo).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD. de B. Wilder.

Une comédie désopilante avec Marylin Monroe. Champo 5e (vo).

JOHNNY S'EN GUERRE.

de D. Trumbo. Un terrible réquisitoire contre

La Banque à Images 5° (vo). AMOURS D'UNE LES BLONDE.

de M. Forman. La vie quotidienne de deux jeunes femmes, en Tchécoslovaquie. Une critique drôle mais

Racine 6° (vo). 14 Juillet 11° (vo). Olympic 14e (vo).

AMERICA, AMERICA. d'E Kazan.

L'émigration de deux jeunes Turcs vers les USA. Templiers 3e (vo).

FIST. de N. Jewison.

La vie du syndicaliste américain Johnny Kovak. Studio Bertrand 7e (vo).

LA FLUTE ENCHANTÉE.

Opéra filmé par Bergman d'après l'œuvre de Mozart.

Boîte à films 17e (vo).

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES. de M. Gast, d'après le roman de Boris Vian.

Un jeune Noir veut venger la mort de son frère. Un film contre

Calypso 17°.

LE SHÉRIF EST EN PRISON. de M. Brooks.

Les aventures loufoques d'un jeune Noir qui devient shérif. Luxembourg 6e (vo). Hollywood

AMERICAN GRAFFITI. de G. Lucas.

Dans les années 1960, les lyceens d'une petite ville de Californie font la fête toute la nuit pour célébrer la fin de leurs études secondaires. Beaucoup d'humour et de nostalgie dans cette peinture d'une génération. Luxembourg 6e (vo). 14 Juillet 15e

BONNIE AND CLYDE. de A. Penn.

Inspiré de l'histoire vraie d'un couple de gangsters américains du début du siècle, le film relate les aventures des deux jeunes gens qui semèrent la terreur là où ils passèrent. Un film violent où l'inconscience, l'individualisme et le mépris des autres qu'affichent les deux héros sont parfaitement à l'image de la société qui les a engendrés. Studio Galande 5° (vo). Calypso

FILMI

« De Witte » de Robbe de Hert



De Witte, ou Filasse en français, c'est un gamin d'une douzaine d'années ainsi appelé à cause de ses cheveux blonds -, fils de paysans pauvres dans un village flamand du tout début du siècle. Que ce soit à l'école, chez lui ou quand il va travailler pour le gros propriétaire du coin, son insolence, ses tours de garnement, ses désobéissances lui valent de sérieuses corrections. Car Filasse n'est pas docile et se rebiffe, à sa façon, contre le sort qui lui est fait et qu'il trouve injuste. Il se vengera par exemple du gros propriétaire, toujours sur son dos et celui des autres, en dételant un cheval, et choisira de déserter le travail dans les champs pour aller rejoindre ses copains à la rivière. Finalement ses parents décideront de l'envoyer travailler en usine afin de le corriger.

Mais à travers l'histoire de ce garçon malheureux et rebelle, c'est surtout la vie, telle qu'elle pouvait être dans un village où le conformisme, le respect de l'ordre et la religion sont la règle, que Robbe de Hert essaie de reconstituer dans son film. Si cela ne manque pas d'intérêt et nous vaut de belles scènes descriptives, pittoresques mais par cela même un peu superficielles (l'école, le travail dans les champs, la messe où le prêtre met en garde les villageois contre les socialistes, ces « incarnations du diable », la kermesse), cette suite de tableaux champêtres finit par rendre le film long, et on a du mal à suivre le jeune Filasse dans ces sentiments de rébellion contre son milieu.

Brigitte MONTAGNE

« L'amour infini »

de Franco Zeffirelli

L'amour coup de foudre, quand on a 15 ou 17 ans, comme Jade et David, on se dit prêt à tout y sacrifier, on croit que ce sera pour la vie, sans se douter que, bien souvent, dans un mois ou dans un an, on recommencera à se consumer d'amour pour d'autres beaux yeux.

Mais le malheur s'acharne sur les jeunes tourtereaux, encombrés qu'ils sont de parents catastrophes. Ces derniers jalousent la jeunesse de leur progéniture et leur mettent des bâtons dans les roues. La mère de Jade, elle, rêve de coucher avec l'ami de sa fille... Bref, l'amour des jeunes fait tourner la tête aux vieux.

Avec ce genre de thème, tout, bien sûr, est dans la manière.

Mais le film déborde d'outrances et de clichés...

Patricia MULLAN

TELE

Sélection

Samedi 5 septembre

13 h 35. A2. Série Prix Nobel : Marie Curie.

20 h 30. FR3. La visite de la vieille dame. Célèbre pièce satirique de Friedrich Dürrenmatt, avec Marie Marquet dans le rôle principal.

Lundi 7 septembre

20 h 30. TF1. L'amour avec des si... L'un des premiers films de Claude Lelouch, tourné en 1962.

20 h 30. FR3. Un homme est mort. Film policier de Jac-

Mercredi 9 septembre

20 h 30. TF1. Les mercredis de l'information: enquête de Michel Honorin sur l'expérimentation dans des pays pauvres de médicaments inter-



20 h 35. A2. L'arme au bleu. Téléfilm de Maurice Frydland. Première réalisation de la télévision traitant de la guerre d'Algérie. Sur un scénario qui rappelle celui du film Avoir 20 ans dans les Aurès, on traite des tortures, des arrestations au hasard, des ratissages. Des jeunes appelés, qui ne pensent qu'à une chose, se sortir vivants de cette sale guerre, sont confrontés à un officier, ancien d'Indochine, baroudeur, qui cherche la gloriole. A voir.

dits à la vente dans les pays riches.

21 h 30. TF1. Les grandes enquêtes de TF1: la Mafia. 22 h 35. TF1. Questionnaire: l'ordinateur, avec la participation de Bruno Lussato, auteur du Défi informatique.

Dimanche 6 septembre

14 h 10. A2. Un monde différent : les systèmes de l'esprit humain. Réalisation de Frédéric Rossif. Connaissance du cerveau humain grâce à la microphotographie et à l'utilisation de l'ordinateur.

20 h 30. TF1. Fantômas. Une transposition dans le Paris des années 1960 des aventures du célèbre malfaiteur du début du siècle, avec Jean Marais et Louis de Funès.

20 h 30. FR3. Ubu cocu. Adaptation par J.-Ch. Averty de l'œuvre d'Alfred Jarry. Il paraît qu'Averty a beaucoup gommé, dans cette adaptation, du caractère impertinent de cette grosse farce. A voir quand même, à tout hasard...



« Ubu cocu », dimanche 6 septembre, FR3, 20 h 30.

ques Deray, avec Jean-Louis Trintignant et Michel Legrand pour la musique.

20 h 30. A2. Rome est dans Rome: reportage d'une heure sur la vie quotidienne dans la capitale italienne.

21 h 50. TF1. Les nouvelles de l'histoire : entretien avec Tewfik El Hakim, historien égyptien, auteur du Journal d'un substitut de campagne, qui parlera de l'Egypte contemporaine.

Mardi 8 septembre

15 h 00. A2. La chatte sur un toit brûlant. Considérée comme la meilleure pièce de Tennessee Williams, avec Laurence Olivier et Nathalie Wood.

20 h 30. FR3. Les oubliés, film américain de Mervyn Le Roy, datant de 1941. Histoire dramatique assez classique, qui dénonce l'hypocrisie sociale à propos des enfants naturels.

20 h 40. A2. Les dossiers de l'écran: l'école. Téléfilm sur L'école en France de 1910 à 1940, suivi d'un débat avec Pierre-Jakez Hélias et Claude Duneton, tous deux anciens enseignants reconvertis dans la littérature, et le professeur Debray-Ritzen, psychopédiatre.

Jeudi 10 septembre

20 h 30. FR3. Le pays de la violence, film américain de John Frankenheimer. Chronique provinciale des gens du Tennessee.

22 h 00. TF1. Malka: Mémoires d'une enfance juive pendant la guerre.

Vendredi 11 septembre

20 h 30. TF1. Le voyage du Hollandais. Réalisation de Charles Brabant. La vie de Vincent Van Gogh, illustrée par ses œuvres et sur des textes de l'auteur, de Van Gogh et d'Antonin Artaud.

20 h 35. A2. L'ennemi de la mort. Suite du feuilleton inspiré du roman d'Eugène Le

21 h 40. A2. Apostrophes: La guerre d'Algérie, avec Henri Alleg, Erwan Bergeot et Rachid Boujedra: un débat qui promet d'être intéressant.

23 h 10. A2. Antonio Das Mortes, du cinéaste brésilien Glauber Rocha, qui vient de décéder. Ce film retrace la révolte des paysans du Nordeste du Brésil contre les grands propriétaires fonciers.

IRAN: l'armée se préparerait-elle à jouer sa carte ?

Les opposants au régime de Khomeiny ont réussi à abattre du même coup, le président de la République Ali Radjaï, et le Premier ministre Bahonar en faisant exploser un engin dans le bureau même où se tenaient les deux chefs du régime qui présidaient une importante réunion... d'un « conseil de sécurité » précisément chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme! C'est dire que le coup porté est spectaculaire, plus encore peutêtre que l'attentat qui avait détruit, le 28 juin dernier, les locaux du Parti Islamique, causant la mort du président du parti et de la Cour suprême, l'ayatollah Behetchi, ainsi que de quatre ministres, de six secrétaires d'Etat et de vingt-sept députés.

Les dirigeants du régime ont cette fois encore immédiatement mis en cause les partisans de Bani Sadr et ceux de Baktiar en déclarant par la bouche du président du Parlement: « Nous savons que ce forfait a été commis par les moudjahidins ou les monarchistes ». La déclaration montre à l'évidence que les organisateurs de l'attentat ne sont pas connus précisément. Certes cet attentat s'inscrit dans toute une série impressionnante d'attentats organisés depuis deux mois à travers tout le pays et qui accumulent jour après jour les cadavres des personnalités du régime, de notables, de chefs religieux. Et les différentes organisations qui se réclament de la lutte armée contre le régime y ont probablement leur part. D'ailleurs, aussi bien les moudjahidins du peuple, proches de Bani Sadr, que les partisans de Baktiar se sont félicités de l'attentat de dimanche soir.

Mais cet attentat comme celui du 28 juin dernier est tout de même hors du commun et semble hors de portée d'une organisation terroriste ordinaire. La réunion du « conseil de sécurité » était tenue secrète. Le Monde rapporte que les locaux du Premier ministre et tout le quartier alentour sont l'objet d'une surveillance intensive de la part des dizaines de gardiens de la révolution et parfois même des soldats qui interdisent toute circulation dans les rues. Bref pour réussir l'attentat, il fallait être fort bien placé, fort bien informé et bénéficier d'importantes complicités au sein même de l'Etat. C'est dire que l'hypothèse que l'armée elle-même, dont on sait qu'elle n'est pas fiable pour le régime, est à l'origine de ces attentats, n'est pas à exclure. En tout cas, elle aurait sans

aucun doute, elle, les moyens de réussir des opérations d'aussi grande envergure; et il n'est pas absurde de penser que dans le contexte actuel de guerre civile plus ou moins ouverte certaines hautes sphères de l'armée, sinon l'état-major lui-même, veuillent donner quelques coups de pouce à la déstabilisation du régime pour préparer son heure. En tout cas, une chose est sûre, c'est que l'enquête sur l'attentat du 28 juin n'a pas abouti et que malgré les précau-tions prises, le régime ne semble pas en mesure de protéger ses plus hauts dirigeants. Or manifestement, ce n'est pas un régime désarmé, sans moyens, complètement isolé, et aux abois. Il est évident que Khomeiny et son régime continuent à avoir une base populaire importante. La manifestation monstre à laquelle ont donné lieu les obsèques du président de la République et du Premier ministre en est une nouvelle confirmation. Et le régime n'hésite pas à massacrer en masse non seulement les terroristes, mais des opposants de toute sorte et même les gens qui ne se comportent pas comme le voudrait Khomeiny. En deux mois, il y a eu plus de six cents exécutions. Rien que depuis l'attentat de dimanche, cinquante-cinq



La manifestation du 31 août à Téhéran lors de l'enterrement du président Radjaï. (AFP)

personnes ont été ainsi massacrées. Les moudjahidins du peuple sont soumis à une répression sans pitié

Par contre, il y a un corps qui semble intouchable dans cette tourmente et qui conserve toute sa liberté d'action, c'est justement l'armée, cette armée qui fut celle du Shah, qui fut instruite, armée, chouchoutée par les USA et à laquelle dès le départ Khomeiny a fait le choix de ne pas toucher.

C'est peut-être elle qui se prépare à porter des coups décisifs au régime. Pour l'instant la popularité du régime est encore telle qu'elle ne veut peut-être pas frapper à visage découvert. Mais il n'est pas dit qu'elle ne s'y décide pas un jour car Khomeiny, même soutenu par une partie de la population, peut décider de ne pas livrer combat contre elle. Ce ne serait pas la première fois qu'un régime se laisserait abattre par l'armée sans même tenter de parer les coups pour ne pas démanteler ce dernier rempart de l'Etat qu'est justement l'armée.

En tout cas, si c'était elle qui était à l'origine des attentats qui par deux fois ont frappé le régime à sa tête, l'attitude de Khomeiny qui semble délibérément l'ignorer même dans ses attaques verbales ne pourrait que l'encourager à frapper plus fort encore.

Dominique CHABLIS

Et le scandale des conseillers américains aux quatre coins de la planète?

Au cours de leurs opérations en Angola, les troupes sudafricaines auraient selon Pretoria, tué un, deux ou quatorze (les informations varient), conseillers militaires soviétiques et elles auraient fait prisonnier un sous-officier soviétique. La nouvelle a, paraît-il, soulevé quelque émotion à Washington : le gouvernement américain s'emparant de cette affaire de conseillers soviétiques - dont la véracité reste d'ailleurs à prouver pour s'opposer, aux Nations unies, à la condamnation de l'intervention sud-africaine en

Angola. A vrai dire, les Etats-Unis ne manquent pas d'un certain culot. D'abord parce que, si les troupes de Pretoria ont tué un ou des soldats soviétiques en Angola, c'est bien parce qu'elles s'y trouvaient elles aussi. Et pas pour coopérer! Les soldats sudafricains ne se comptaient pas sur les doigts de la main! Ce sont en effet des milliers d'hommes équipés de centaines d'engins blindés de toutes sortes, couverts par des dizaines d'avions et d'hélicoptères qui ont envahi l'Angola, ratissant, tuant et bombardant. S'il y a une intervention étrangère en Angola, c'est celle des troupes sud-africaines!

Quant à la présence des con-



Les troupes sud-africaines en Angola : une intervention étrangère dont Washington ne s'alarme pas. (AFP)

seillers soviétiques, d'Europe de l'Est et de Cubains en Angola, elle est connue depuis longtemps et d'ailleurs confirmée par l'ambassadeur d'Angola à Paris qui déclarait : « Nous n'avons aucune envie de nier que nous coopérons avec nos amis soviétiques ». En matière de conseillers militaires envoyés à l'étranger, les Etats-Unis sont orfèvres... et grossistes. Rappelons simplement que l'intervention américaine au Viêt-Nam débuta par l'envoi de « quelques » conseillers militaires... qui finirent par constituer un corps expéditionnaire d'un demi million d'hommes.

aujourd'hui encore, si l'on pouvait dénombrer les « conseillers » que les Etats-Unis entretiennent aux quatre coins de la planète, de leurs chasses gardées d'Amérique du Sud à la Turquie en passant par les pays de l'OTAN, le Japon, Taiwan et tant d'autres, on peut être certain que leur nombre dépasserait — de combien ? — les quelques conseillers que l'URSS envoie dans les quelques pays où ils sont tolérés.

Visiblement, pour Reagan, le scandale des conseillers militaires, c'est ceux des autres!

La guerre des fouilles en Israël: Les voies du seigneur

Qui n'a vu ces jours derniers à la télévision les manifestations des Juifs orthodoxes de Jérusalem pour empêcher la continuation des fouilles archéologiques dans l'ancienne cité du roi David? Tout de noir vêtus, dans des costumes qu'ils n'ont pas modifiés d'un pouce depuis deux siècles, ils sont bien l'image de ce que l'Etat

d'Israël compte de plus réactionnaire et de plus obscurantiste.

Dans ce pays où la religion tient pourtant une place de premier plan, le gouvernement et une large partie de l'opinion avaient tout de même estimé qu'il était exagéré d'invoquer le respect judaïque des sépultures pour s'opposer aux fouilles. Manifestations et contremanifestations se sont multipliées sur ce sujet.

Eh bien, des esprits éclairés et des esprits encrassés, qui croyezvous l'a emporté? Les derniers bien sûr! La raison? Le ministre de l'Education nationale, Zevouloun Hammer, s'est vu menacé d'« excommunication » par le grand rabbin Goren s'il n'arrêtait pas les fouilles (le ministre est aussi l'un des dirigeants du parti national religieux). Alors cet homme, qui a la responsabilité d'éduquer les citoyens d'Israël, s'est finalement incliné devant son directeur de conscience, et il a fait arrêter les fouilles.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Un peu plus loin dans Jérusalem, un rabbin avait récemment découvert devant la mosquée El Aqsa l'entrée d'un tunnel qui pourrait mener aux restes du temple du roi Salomon. Le grand rabbin Goren a été mis dans le coup ; et que croyezvous qu'il décida? De déblayer le tunnel... mais dans le plus grand secret, au cas où des esprits malins auraient pu voir là, à leur tour, un acte impie.

Mais les musulmans, qui n'ont pas tardé à découvrir la chose, ont fait la réponse du berger à la bergère et ils ont décidé de murer l'entrée de ce fameux tunnel, protestant par ailleurs qu'Israël menace de détruire la mosquée El Aqsa.

La guerre sainte n'aura finalement pas lieu : l'entrée du tunnel a été rebouchée jusqu'à ce que, comme l'a précisé le ministre des Cultes : « Dieu fasse connaître sa volonté » !

Hélène DURY